

élections européennes - 9 juin 2024

LE PROGRAMME DE L'UNION POPULAIRE

L'élaboration de ce programme
a été coordonnée par Clémence Guetté
et Hadrien Clouet, co-animateurs
de l'Espace bataille des idées et formation



Comment le programme a-t-il été construit ?

L'élaboration de ce programme a été coordonnée par l'espace « Bataille des idées et formation » de la France insoumise, co-animé par Clémence Guetté et Hadrien Clouet.

Ce document s'appuie sur une version initiale rédigée à partir du programme des jeunes de la NUPES et du bilan de la délégation insoumise au Parlement européen.

Les groupes thématiques ont été consultés à l'automne 2023 sur la base de cette version à laquelle ils ont apporté leurs contributions. Une grande journée d'audition a également été organisée mi-février afin de consulter les syndicalistes, activistes, militants associatifs et intellectuels.

Un premier document présentant les engagements que nous prenons pour le prochain mandat a été présenté lors de la convention de lancement de la campagne le 16 mars 2024. Il regroupe les 15 combats que nos eurodéputés porteront au Parlement européen.

La version finale du programme complet est la synthèse de l'ensemble des contributions étudiées par l'espace « Bataille des idées et formation ».

Ce programme présenté pour 2024 a évolué depuis les dernières élections européennes en 2019, notamment sur plusieurs pans :

- Se préparer face aux pandémies : la pandémie mondiale de Covid à partir de 2020 nous a frappé de plein fouet. L'impréparation a conduit à une série de mensonges du gouvernement et à une mise en danger collective. Nous proposons de nouvelles mesures afin de pouvoir vivre au temps de la pandémie permanente.
- Lutter contre la pauvreté de la jeunesse : un jeune sur quatre en Europe tombe dans la pauvreté. Nous mettrons en place une garantie d'autonomie pour chaque jeune européen jusqu'à 25 ans et un pass interrail d'une durée de 6 mois.

- Cessez-le-feu à Gaza et en Ukraine : les évènements récents nous font réaffirmer notre engagement pour une voix indépendante au service de la paix.
- Réglementer les intelligences artificielles (IA) : elles sont le nouveau défi de notre siècle. Si la révolution numérique est une chance pour l'humanité, celle-ci ne peut se faire qu'au service du progrès humain.
- Renforcer nos droits fondamentaux : les idéologies d'extrême droite et réactionnaires progressent partout en Europe, nous avons renforcé nos propositions pour protéger l'ensemble des personnes discriminées.

INTRODUCTION

NOTRE OBJECTIF

MENER DES COMBATS CONCRETS CONTRE LEUR SYSTÈME

Nous allons au Parlement européen pour mener des combats concrets, pas pour faire fonctionner le système des eurocrates. Ces combats prolongent ceux que nous menons en France et préparent l'après Macron.

La Commission européenne et sa présidente Ursula Von der Leyen sont coupables du soutien inconditionnel à la politique criminelle de Netanyahu contre les Palestiniens. Ils sont coupables des traités de libre-échange qui sont autant une folie climatique que sociale en instaurant une concurrence déloyale pour l'ensemble des travailleurs de l'Union européenne et pour nos agriculteurs. Ils sont coupables des politiques d'austérité qui détruisent nos services publics et notre protection sociale, et du marché de l'énergie qui fait exploser nos factures. Tout ceci avec le soutien des socialistes, des macronistes et des républicains !

Par vos votes, vous pouvez déjà dire « non » à Macron et à Le Pen. Ils sont les deux faces d'une même pièce au service d'une minorité de privilégiés. En bon petit copiste de l'Europe néolibérale, Emmanuel Macron applique les pires exigences économiques et budgétaires commandées par l'Union européenne : réforme des retraites, réforme de l'assurance chômage, mais aussi la pire cure d'austérité jamais vue en Europe avec 10 milliards de coupes budgétaires annoncées pour 2024 et 20 milliards pour 2025. Marine Le Pen et le Rassemblement National ne sont qu'une arnaque sociale : ils prétendent défendre les travailleurs mais votent contre l'augmentation du SMIC, contre l'élargissement de la taxe sur les superprofits à tous les secteurs, contre l'instauration d'un impôt sur la fortune européen et d'un impôt européen sur les hauts revenus.

Nous voulons mettre un coup d'arrêt à leurs politiques destructrices ! L'urgence sociale nous oblige à construire un programme de rupture : garantir l'accès aux besoins essentiels, à un revenu digne, défendre nos droits fondamentaux contre les libéraux et l'extrême droite, rendre le pouvoir au peuple, faire payer les niches, ceux qui polluent et qui se gavent, planifier la bifurcation écologique grand défi de notre siècle. Les députés insoumis que vous enverrez au Parlement européen par vos voix auront pour premières tâches de bousculer les institutions pour ouvrir la voie, lancer l'alerte, bloquer la Commission européenne et arracher des avancées pour les peuples, pour la planète, pour la paix.

NE PAS HÉSITER À RECOURIR AUX RAPPORTS DE FORCES ET À LA DÉSObÉISSANCE

Nous voulons bifurquer vers le mieux disant écologique et social. Or, un programme de rupture à la hauteur des urgences écologiques et sociales va à l'encontre de certaines des règles européennes actuelles : traités de libre-échange, concurrence libre et non faussée, marché européen de l'énergie, carcan budgétaire, politique agricole productiviste, Banque centrale européenne (BCE) dont les taux d'intérêt étranglent l'investissement des entreprises, Europe de la défense soumise à l'OTAN.

C'est pour cela que nous assumerons les rapports de force nécessaires et la désobéissance à ces règles pour être en capacité d'appliquer notre programme. En ce sens, nous appliquerons le programme de la NUPES, qui a permis de remporter le 1er tour des élections législatives et de faire élire 151 députés aux élections législatives en 2022. Fidèles à ce projet, et au travail réalisé par les jeunes de la NUPES, nous travaillerons activement à une modification en profondeur des règles incompatibles avec notre programme :

- Les traités de libre-échange s'opposent au protectionnisme écologique.
- La concurrence libre et non-faussée empêche la constitution de pôles publics et la sortie des biens communs du marché : le droit européen interdit par exemple de renationaliser le fret ou les barrages, ou de privilégier la production locale et biologique dans les appels d'offres.
- Le carcan budgétaire, et notamment sa règle phare des 3 % de déficit, nous enferme dans l'austérité et réduit notre capacité à investir dans la bifurcation écologique et sociale.
- La libre-circulation des capitaux nous empêche de reprendre le pouvoir sur le secteur financier.
- La politique agricole commune promeut un modèle contraire à une agriculture paysanne, biologique et respectueuse du bien-être animal.

Un pays comme la France dispose d'arguments, d'outils et d'un poids politique pour défendre un nouvel horizon commun en Europe, parmi lesquels :

- Mener les batailles au sein du Conseil de l'Union européenne : constituer des alliances pour obtenir des majorités sur des textes favorisant le progrès social et écologique, bloquer les textes qui y sont contraires, opposer notre droit de veto aux accords de libre-échange.
- Avoir recours aux coopérations renforcées : avancer à quelques-uns s'il y a un blocage à 27. Cela se fait déjà : une coalition de 11 États travaille à une taxe sur les transactions financières. 14 États ont décidé d'adopter entre eux un texte sur les divorces internationaux pour contourner le veto de la Suède.
- Construire et renforcer les coopérations avec les États tiers qui le souhaitent, y compris en dehors de l'Union européenne. Certaines existent déjà comme l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) qui regroupe 57 États ou encore l'Union pour la Méditerranée qui regroupe 42 pays d'Europe et du bassin méditerranéen pour mettre en œuvre des projets concrets.
- Déclencher la mobilisation populaire en construisant des convergences avec les forces politiques qui partagent ces objectifs.

Notre stratégie au niveau national n'a pas changé. Si cela ne fonctionne pas, nous portons l'application jusqu'au bout de notre programme en assumant la confrontation avec les institutions européennes. En conséquence, il nous faudra être prêts à désobéir à certaines règles. Ces deux stratégies s'alimentent : c'est en agissant en éclaircur qu'on pourra entraîner les autres peuples européens.

Le 9 juin, vous pouvez agir concrètement contre les « va-t-en-guerre », contre la vie chère et tous les profiteurs qui nous rendent la vie impossible. Chaque bulletin compte pour nous donner la force de tout changer !

Sortir de l'austérité et partager les richesses

« Détruire la misère ! Oui, cela est possible ! Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. »

Victor Hugo *Discours à l'Assemblée nationale, 9 juillet 1849*

Les règles budgétaires européennes sont destructrices. Elles nous obligent au sacrifice de nos services publics et de notre Sécurité sociale. Les dirigeants veulent nous imposer la pire cure d'austérité jamais connue en Europe, oubliant les échecs du passé et nous désarmant ainsi pour les crises à venir. Bruno Le Maire parle même d'augmenter la TVA ! Il est pourtant possible de faire sans ces règles. Pour preuve : durant la crise Covid, elles ont été suspendues.

Pendant que la caste qui nous gouverne saccage tout, une poignée de privilégiés se gave et nous vole en ne payant pas leur juste part d'impôts. Dans les 3 dernières années, la fortune des milliardaires français a augmenté de 230 milliards d'euros, soit l'équivalent de plus de 10,8 millions de SMIC annuels. Dans le même temps, la France comptait 535 000 personnes pauvres en plus.

Nous voulons lancer un plan européen d'investissement public pour éradiquer la pauvreté et pour la bifurcation écologique et sociale en faveur de l'agriculture, de la rénovation des logements, ainsi que du développement des énergies renouvelables et du transport ferroviaire de personnes et de marchandises.

Ce plan sera financé par de nouvelles ressources propres européennes fondées sur la justice fiscale, les droits de douanes et le partage des richesses, détaillées dans ce chapitre. Au total, dans toute l'Union européenne et sur 5 ans, elles permettraient de générer 3 000 milliards d'euros de recettes supplémentaires. Soit quatre fois plus que le prétendu plan de relance improvisé durant la crise Covid !

COMBATS

- **Abolir les règles d'austérité anti-services publics**
- **Taxer les riches et les superprofits**
- **Mettre en place une allocation d'autonomie contre la pauvreté de la jeunesse**

Refuser le retour de l'austérité budgétaire et annuler la dette

MESURE-CLÉ

Abroger les règles budgétaires absurdes et dangereuses qui imposent l'austérité en limitant le déficit à 3% du PIB et la dette à 60% du PIB (Pacte de stabilité et de croissance)

- Refuser les injonctions de la Commission et du Conseil formulées dans le cadre du Semestre européen, qui promeuvent la privatisation et la mise en concurrence des services publics, les coupes dans les dépenses publiques et l'affaiblissement de nos systèmes de protection sociale, de santé et des droits sociaux des travailleurs (par exemple, l'intensification de la concurrence dans le secteur de l'électricité et du ferroviaire, la baisse des allocations familiales et des aides au logement)
- Proposer un cadre économique fondé sur des indicateurs de progrès humains alternatifs à celui qui ne prend en compte que le déficit, la dette et le PIB. Un tel cadre partant des besoins encourage les États membres à réaliser les investissements nécessaires à la satisfaction des besoins sociaux et écologiques
- Lancer un plan européen de bifurcation écologique et sociale en faveur de l'agriculture, de la rénovation des logements, ainsi que du développement des énergies renouvelables et du transport ferroviaire de personnes et de marchandises. Ce plan sera financé par de nouvelles ressources propres européennes détaillées dans la partie suivante
- Annuler la dette issue du plan de relance européen afin de pouvoir consacrer les ressources propres à des investissements
- Organiser une conférence européenne sur les dettes souveraines sur la base d'audits citoyens pour préparer un réaménagement négocié de la dette publique
- Permettre aux États membres de mettre en place des dispositifs comme l'était le circuit du trésor pour mettre à l'abri leur dette de la spéculation

Mettre la politique monétaire sous contrôle démocratique

MESURE-CLÉ

Fixer à la Banque centrale européenne (BCE) de nouveaux objectifs prioritaires comme la lutte contre les inégalités et le chômage et le financement de la bifurcation écologique

- Obliger la BCE à financer les politiques sociales et écologiques des États, en l'autorisant à acheter directement la dette des États sans passer par les banques privées, et en mettant en place une autorisation de découvert des États auprès d'elle (qui ainsi ne devront plus se financer sur les marchés financiers)
- Exiger que la BCE transforme la part de dette des États qu'elle possède en dettes perpétuelles à taux nul
- Mettre fin à l'indépendance de la BCE et la soumettre à contrôle démocratique. Toute nomination au Directoire sera adoptée par le Parlement européen, doté du pouvoir de le renverser. Toute la stratégie monétaire sera approuvée par le Parlement et le Conseil
- Contraindre la BCE à intégrer l'Accord environnemental de Paris dans toutes ses actions, en ajoutant des conditionnalités écologiques à l'ensemble de ses programmes et opérations de politique monétaires
- Exiger de la BCE qu'elle baisse ses taux directeurs, afin de diminuer le coût du crédit pour les ménages, les entreprises, les collectivités locales et l'État
- Ajouter des conditionnalités écologiques et sociales à l'ensemble des programmes monétaires de la BCE et les contraindre à financer l'économie réelle plutôt que la spéculation
- Garantir un euro numérique 100% public, qui ne soit ni développé ni commercialisé par des plateformes privées, qui respecte la vie privée des usagers et ne remplace pas l'argent liquide

Mettre au pas la finance

MESURE-CLÉ

Séparer strictement les banques de dépôts et les banques d'affaires en interdisant l'exercice simultané (au sein d'une entreprise ou d'un groupe) des activités de banque d'affaires et de banque de détail pour éviter que l'épargne des ménages ne serve à renflouer les pertes des spéculateurs

- Réguler la « finance de l'ombre », c'est-à-dire le secteur financier non-bancaire, qui regroupe les compagnies d'assurance comme Axa, les gestionnaires d'actifs comme BlackRock, et les fonds d'investissement, en lui appliquant les mêmes obligations en matière de prises de risques que celles qui s'appliquent déjà aux banques, et en interdisant aux banques de prêter aux fonds spéculatifs
- Renforcer les obligations prudentielles des banques (c'est-à-dire les règles limitant la prise de risques inconsidérés), notamment en appliquant les règles de Bâle III sans aucun assouplissement des exigences de fonds propres pour les banques
- Renforcer la supervision bancaire, en déplaçant le montant des amendes que le superviseur européen (mécanisme de surveillance unique) peut infliger aux banques en cas de manquement à la réglementation
- Renforcer drastiquement la régulation européenne sur le secteur des crypto monnaies et interdire les pratiques les plus spéculatives ou nuisibles sur le plan environnemental
- Transformer la Banque européenne d'investissement (BEI) en une réelle « banque du climat » en accélérant la décarbonation de ses activités de prêt et en conditionnant l'éligibilité des entreprises aux programmes co-financés par la BEI à des critères écologiques et sociaux

Faire contribuer les plus riches et les multinationales

MESURE-CLÉ

Établir une taxe permanente sur les superprofits étendue à l'ensemble des secteurs d'activité, pas uniquement au secteur énergétique

- Instaurer une taxe sur les transactions financières, couvrant les actions comme les obligations et les produits dérivés avec un taux suffisamment élevé pour décourager la spéculation
- Adopter un impôt sur la fortune européen
- Adopter une taxe sur les pratiques climaticides des ultrariches et les objets de luxe, incluant les yachts et jets privés
- Renforcer la fiscalité écologique avec une taxe sur le *dumping* écologique et social aux frontières de l'espace économique européen et une taxe kérosène
- Établir une véritable égalité budgétaire européenne en supprimant les rabais obtenus indûment par les États européens les plus riches. L'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, l'Autriche et la Suède doivent payer leur part au budget européen. Cela nous permettra de rétablir l'équité entre États membres pour leur contribution au budget européen et de récupérer près de 40 milliards d'euros sur 5 ans pour l'action de l'Union européenne

Démocratiser les entreprises

MESURE-CLÉ

Plafonner la part de profits distribués aux actionnaires pour un meilleur partage des richesses

- Imposer une conditionnalité sociale et écologique à toutes les entreprises bénéficiant d'aides publiques, et favoriser l'Économie sociale et solidaire (ESS) dans l'attribution des aides d'État
- Renforcer les obligations européennes de transparence sur l'impact écologique et social des entreprises
- Rendre obligatoire la transparence salariale au sein des entreprises et fixer un salaire maximum autorisé pour limiter l'écart de 1 à 20 entre le salaire le plus bas et le salaire le plus haut dans une entreprise
- Renforcer le pouvoir des salariés et des syndicats au sein des entreprises, en particulier leur présence et leurs droits au sein des conseils d'administration, et contrer l'influence des actionnaires recherchant uniquement le profit à court terme
- Réviser la directive sur les marchés publics afin d'en interdire l'accès aux entreprises ne respectant pas le droit du travail, favoriser l'approvisionnement local et systématiser les conditionnalités écologiques et sociales
- Garantir l'application effective du devoir de vigilance des multinationales et porter son application au niveau mondial par le biais d'un traité international
- Mettre en cause la responsabilité pénale du chef d'entreprise dans les cas de violations des droits de l'homme dans la chaîne de sous-traitance mondiale

Lutter enfin réellement contre l'évasion fiscale

MESURE-CLÉ

Instaurer un impôt universel sur les entreprises (basant leur taxation sur l'activité effectivement réalisée dans les pays européens) et sur les revenus des particuliers dans les paradis fiscaux pour lutter contre l'évasion fiscale

- Établir une liste noire exhaustive de l'ensemble des paradis fiscaux, se basant sur des critères d'équité fiscale (taux d'imposition effectif minimum et critère d'activité économique réelle) et incluant les paradis fiscaux européens. Confier l'établissement de cette liste à un groupe démocratique et transparent en remplacement du groupe « Code de conduite » dont les réunions sont opaques
- Lutter contre les paradis fiscaux et la concurrence fiscale agressive au sein de l'Union européenne
- Faire tomber le veto des paradis fiscaux européens (Luxembourg, Irlande, Malte, Pays-Bas) en supprimant l'unanimité au Conseil en matière de politique fiscale. Cela nous permettrait par exemple de mettre immédiatement en place un impôt sur la fortune avec les pays volontaires, sans devoir attendre un vote à l'unanimité
- Garantir la transparence fiscale des multinationales en les obligeant à déclarer publiquement leur chiffre d'affaires et les impôts qu'elles paient dans chaque pays où elles disposent d'une activité
- Instaurer un taux minimum d'imposition des multinationales effectif et sans aucune exception de 25 % et une assiette commune consolidée sur les sociétés
- Pousser pour l'ouverture de négociations internationales, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour adopter un impôt sur les multinationales à l'échelle mondiale
- Créer un registre européen global des actifs pour lutter plus efficacement contre l'évasion fiscale, tout en poussant pour son extension au niveau mondial : cela empêchera notamment les investisseurs transfrontaliers de frauder l'impôt avec des schémas tels que ceux révélés dans les CumEx files

- Réglementer les intermédiaires et rendre systématique les poursuites à l'encontre des entreprises et personnes facilitant l'évasion fiscale
- Interdire l'accès aux marchés publics aux entreprises ayant des activités dans les paradis fiscaux
- Renforcer la directive sur les sociétés écrans, actuellement bloquée au Conseil, pour introduire des sanctions minimales réellement dissuasives
- Renforcer la protection des lanceurs d'alerte et des aviseurs fiscaux en mettant à disposition des moyens juridiques, financiers et humains propres à l'Union

Éradiquer la pauvreté et cesser de sacrifier la jeunesse

MESURE-CLÉ

Lancer une directive pour une allocation d'autonomie accessible aux jeunes de moins de 25 ans et située au-dessus du seuil de pauvreté (soit 1158 euros mensuels en France)

- Bloquer les prix des produits de première nécessité au niveau européen pour lutter contre l'inflation causée par les superprofits
- Lutter contre la pauvreté grâce à une stratégie européenne pour garantir l'accès des plus précaires au logement, à l'alimentation, à l'eau et à l'énergie
- Doubler le Fonds social européen et renforcer notamment les financements pour l'aide alimentaire aux plus démunis, notamment à destination des jeunes en études pour financer des initiatives de repas publics biologiques, locaux, de qualité
- Créer un programme européen d'aides aux étudiants précaires, et faire de la lutte contre la précarité des jeunes une priorité européenne
- Interdire les stages non rémunérés, assurer la rémunération adéquate des stagiaires et des apprentis, refuser l'abaissement du salaire minimum pour les jeunes travailleurs
- Renforcer les programmes Erasmus en garantissant un accès à toutes et tous, notamment en lycée professionnel, alternance et apprentissage. Développer les programmes d'échanges entre personnels enseignants

Garantir le droit au logement

MESURE-CLÉ

Reconnaître le modèle généraliste et universaliste du logement public comme légal et légitime, et sortir de la logique d'un logement social résiduel d'où sont exclus une partie des classes moyennes et populaires

- Interdire les expulsions sans relogement au niveau européen et renforcer la Plateforme européenne de lutte contre le sans abrisme
- Étendre la liste des secteurs d'intérêt général et des biens communs dérogeant au droit de la concurrence, par exemple le logement social (aides à la pierre et à la rénovation)
- Adopter une réglementation européenne permettant aux collectivités de réellement restreindre les activités des plateformes type Airbnb afin de soulager le marché locatif et d'éviter l'explosion des prix
- Déployer un programme de subvention permettant aux structures publiques des États membres d'augmenter l'accompagnement à la réhabilitation thermique, sanitaire et architecturale des habitations privées sur la base de critères écologiques et augmenter les fonds afin que les ménages précaires possédant des passoires thermiques puissent rénover avec un reste à charge à 0 €

Défendre les droits sociaux contre la mise en concurrence déloyale

« La concurrence est l'expression la plus parfaite de la guerre de tous contre tous qui fait rage dans la société bourgeoise moderne. (...) Or, cette concurrence des travailleurs entre eux est ce que les conditions de vie actuelles ont de pire pour le travailleur, l'arme la plus acérée de la bourgeoisie dans sa lutte contre le prolétariat. »

— **Friedrich Engels** *La situation de la classe laborieuse en Angleterre* —

Avoir un emploi digne est une aspiration partagée dans tous les pays européens. Mais la mise en concurrence des travailleurs détruit ce rêve. À l'Ouest, elle provoque des délocalisations et une dégradation des droits sociaux, pour s'aligner sur les pays moins avancés. À l'Est, elle enrichit quelques oligarques mais gèle les salaires pour continuer d'attirer les investissements de l'Ouest. Personne n'a intérêt à cette Europe libérale.

Des conditions matérielles d'existence dignes pour toutes et tous doivent être notre objectif commun. L'Union européenne s'étend sur les cinq continents avec les territoires ultramarins. Leurs problèmes sont souvent vus avec autant de distance que les kilomètres qui les séparent de Bruxelles pourtant ils sont plus durement touchés par les politiques austéritaires de la Commission européenne.

Une seule politique : l'alignement par le haut des conditions de travail et de protection sociale pour toutes et tous !

COMBATS

Mettre en œuvre, au niveau européen, la victoire insoumise sur la directive de présomption de salariat effective empêchant les plateformes d'avoir recours aux faux indépendants. Transposer cette directive en une loi nationale contenant une présomption de salariat forte

Renforcer les droits des travailleurs

MESURE-CLÉ

Mettre un terme au statut de travail détaché : les salariés étrangers, y compris saisonniers, doivent relever intégralement et seulement du droit du pays d'accueil (horaires, salaires, cotisations sociales, indemnités, congés, etc.)

- Établir un salaire minimum européen d'au moins 75 % du salaire médian de chaque pays, soit 1600€ net en France
- Adopter une directive européenne pour indexer les salaires sur l'inflation dans tous les États membres
- Combattre toutes les régressions sociales exigées par la Commission européenne (réforme des retraites, recul des services publics, casse du droit du travail, etc.)
- Défendre notre modèle de sécurité sociale auprès de l'Union européenne, refuser tout recours aux assurances privées qui mettent en péril notre système social, à commencer par les retraites
- Faire prévaloir la primauté des droits sociaux à l'échelle européenne, notamment du droit du travail, face au principe de concurrence libre et non faussée qui vise à dégrader les conditions de travail
- Œuvrer à l'adhésion de l'Union européenne à la *Charte sociale européenne*, traité du Conseil de l'Europe qui garantit les droits sociaux et économiques fondamentaux
- Mettre fin au *dumping* social et imposer l'harmonisation sociale par le haut grâce à une clause de non-régression des droits sociaux dans les pays les plus protecteurs
- Lutter contre les contrats de travail précaires et promouvoir le modèle du contrat protecteur à temps plein et à durée indéterminée
- Réformer la directive sur le temps de travail pour réduire la durée maximale de travail hebdomadaire

- Augmenter la durée des congés annuel de 4 à 6 semaines minimum pour chaque pays européen
- Adopter une directive sur la santé et la sécurité des travailleurs relative aux risques psychosociaux, notamment la reconnaissance et la prévention des burnout, le droit à la déconnexion ainsi que le droit d'arrêt de travail en cas de chaleur extrême sans perte de salaire, porter un objectif zéro mort au travail
- Mettre en place un cadre européen de garantie d'emploi permettant de soutenir les programmes proposant aux chômeurs longue durée qui le souhaitent des emplois utiles à l'action sociale ou à la transition écologique manquant sur le territoire via des structures à but non lucratifs encadrés par le Service Public de l'Emploi

Soutenir les territoires ultramarins

MESURE-CLÉ

Faire de la transition écologique, de l'autonomie énergétique, de l'autonomie alimentaire, du plein emploi, de la lutte contre la vie-chère et du rattrapage des retards des priorités européennes pour les régions ultrapériphériques (RUP) et les pays et territoires d'outre-mer (PTOM)

Dans les régions ultrapériphériques (RUP) :

- Défendre et renforcer les dérogations, les politiques et les fonds spécifiques favorisant leur développement, le rattrapage des retards et le progrès social en s'appuyant sur l'article 349 des Traités
- Défendre l'augmentation des dotations budgétaires européennes (dans tous les fonds existants) et pour les PTOM (par l'augmentation des dotations dédiées issues du Fonds Européens de Développement)
- Lutter contre les grands monopoles qui contribuent à l'accroissement du coût de la vie notamment dans les secteurs des importations qui concurrencent le développement de l'économie locale
- Poursuivre le combat pour renforcer le financement du Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité (POSEI) pour l'agriculture, pour soutenir des salaires dignes pour les agriculteurs, pour consolider les filières traditionnelles d'exportation et poursuivre le développement des filières de diversification agricole en visant l'autonomie alimentaire
- Élargir le Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité (POSEI) aux domaines de la pêche artisanale, des transports, de la connectivité, de l'énergie et du numérique
- Mobiliser le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture pour la modernisation de la flotte de pêche artisanale des RUP françaises
- Renforcer et élargir l'accès des PTOM à tous les fonds européens

- Défendre l'attribution de ressources dédiées dans les domaines de la recherche, l'innovation, la culture, l'éducation, la formation, l'emploi, la pauvreté, le dérèglement climatique et le tourisme durable
- Demander leur intégration dans les réseaux transeuropéens de transport, d'énergie et de télécommunications
- Rendre obligatoire l'analyse de l'impact des accords commerciaux et partenariats économiques signés entre l'Union européenne et des pays tiers pour éviter les concurrences déloyales
- Modifier le droit de la concurrence européen pour permettre davantage de flexibilité dans l'octroi d'aides d'État et accorder un traitement préférentiel aux produits locaux
- Création d'un soutien spécifique pour accroître leur autonomie énergétique
- Création de fonds dédiés à la protection de la biodiversité terrestre et marine
- Réviser le Fonds de solidarité de l'Union européenne pour mieux répondre aux catastrophes de moindre ampleur et permettre d'y inclure les coûts liés à la prévention, l'évacuation et la réparation lors d'inondations, cyclones, feux de forêt, séismes et éruptions volcaniques
- Faciliter la mobilisation des fonds de cohésion pour renforcer les coopérations transfrontalières entre les RUP, les pays et territoires d'outre-mer, et les pays tiers
- Soutenir la production et la diffusion des créations et œuvres culturelles en langue créole dans l'espace européen, en provenance des régions ultrapériphériques et pays et territoires d'outre-mer francophones
- Soutenir l'enseignement et la diffusion dans l'espace européen de la langue créole au sein des régions ultrapériphériques et pays et territoires d'outre-mer francophone où cette langue se parle au quotidien

Renforcer la politique de cohésion

MESURE-CLÉ

Mettre la politique de cohésion au service de la planification écologique, du développement des territoires, de la lutte contre la précarité urbaine et la désertification rurale (déserts médicaux, administratifs, économiques, etc.)

- Défendre l'augmentation des fonds européens de cohésion dans le cadre de la révision du budget pluriannuel de l'Union européenne (CFP) et de l'élaboration du nouveau budget
- Simplifier la gestion des fonds européens pour les rendre utiles et faciles d'accès pour les petits porteurs de projets et les plus petites communes
- Renforcer l'association des communes et des citoyens à l'élaboration des projets de cohésion, garantir la transparence et renforcer les outils de lutte contre la fraude et le ciblage écologique et social de l'utilisation des fonds de cohésion
- Faire du soutien aux projets d'initiatives citoyennes dans les villes un axe spécifique du fonds de développement régional
- Faire du Fonds social européen un fonds de lutte contre les inégalités économiques et sociales
- Défendre la création d'un Fonds européen d'adaptation au changement climatique, pour permettre aux territoires de se préparer aux catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et intenses

Sortir du libre-échange et relocaliser

« L'activité économique n'a de sens qu'au service d'autre chose qu'elle-même. »

André Gorz

Malgré les grands discours sur la « relocalisation » et le « protectionnisme européen », la Commission européenne s'obstine plus que jamais dans le libre-échange. L'Union européenne a déjà des accords de libre échange en place avec 79 pays. Elle est en train d'en adopter deux nouveaux (Chili, Kenya) et négocie actuellement des accords avec 11 autres pays dont celui avec le Mercosur.

C'est pourtant une folie tant en matière d'écologie – les coûts climatiques des accords de libre-échange sont bien souvent supérieurs aux soi-disant avantages économiques – que de droits humains, en encourageant le *dumping* social et l'exploitation de travailleurs dans des conditions catastrophiques. Ces accords tuent notre industrie et notre agriculture en les soumettant à une concurrence déloyale : il n'y a pourtant aucun sens à importer des quatre coins du monde des marchandises et produits alimentaires que nous produisons déjà ici. Notre engagement est donc clair : nous sommes le seul groupe à avoir voté contre tous les accords de libre-échange destructeurs et nous y mettrons fin.

Nous voulons passer au protectionnisme écologique et social. Il faut garantir la protection des biens communs en les sortant du marché. Il faut relocaliser l'industrie et garantir notre indépendance sur les ressources clés, en partant des besoins. Nous appliquerons un principe de non-régression pour qu'aucune décision européenne ne réduise les protections sociales ou environnementales.

COMBATS

Mettre fin aux accords de libre-échange

Mettre un terme aux accords de libre-échange pour relocaliser l'économie et encadrer strictement le commerce international

MESURE-CLÉ

Bloquer l'ensemble des accords de libre-échange en cours de négociation, de signature, ou de renouvellement et abroger ceux en vigueur

- Bloquer l'ensemble des accords de libre-échange en cours de négociation, de signature, ou de renouvellement et refuser notamment les traités avec le Mercosur, y compris révisés, le Chili, le Mexique, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, l'Australie, les Philippines, la Thaïlande, etc
- Abroger les accords de libre-échange en vigueur (comme avec la Nouvelle-Zélande, le Canada, le Japon) et mettre en place de nouvelles formes de coopération commerciale fondées sur l'équité et le respect d'objectifs écologiques et sociaux communs
- Soumettre l'ensemble de la politique commerciale à l'impératif de réduction des flux internationaux de marchandises pour lutter contre le changement climatique et à l'ambition de relocalisation
- Instaurer une taxe contre le *dumping* écologique et social aux frontières de l'Europe pour lutter contre les délocalisations et favoriser la relocalisation, s'appliquant à tous les secteurs d'activité, incluant à la fois les matières premières, les produits finis et semi-finis, à la place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Permettre aux Etats membres d'imposer une telle taxe à leurs frontières nationales si ça n'est pas possible aux frontières de l'Union européenne
- Utiliser tous les outils (taxes, normes, quotas, interdiction...) pour protéger l'industrie européenne de la concurrence déloyale, notamment chinoise et états-unienne, en particulier dans les secteurs stratégiques (énergie, télécommunications, santé, transports, numérique, spatial...)

- Interdire sur le sol européen la fabrication et l'export hors de l'Union européenne des produits phytosanitaires interdits par l'Union européenne, conformément à une promesse de la Commission européenne
- Renforcer la traçabilité et les contrôles sanitaires sur les produits agricoles importés en Europe pour éviter, par exemple, que du boeuf aux hormones se retrouve dans nos assiettes malgré l'interdiction théorique
- Refuser les accords de partenariat économique inégaux et les accords de pêche qui pillent les ressources halieutiques des pays les moins développés
- Mettre en œuvre dans les États une clause de sauvegarde sanitaire interdisant l'importation de produits mettant en cause une norme sanitaire nationale, à comprendre comme une clause de non régression

Faire primer le droit social et environnemental sur les droits des multinationales

MESURE-CLÉ

Mettre un terme à la contradiction des pratiques commerciales délétères de l'Union européenne avec ses propres règles visant à protéger les droits humains et l'environnement, notamment les législations européennes sur le devoir de vigilance des entreprises, le travail forcé, la déforestation et la restauration de la nature

- Étendre le devoir de vigilance des entreprises adopté au niveau européen à l'ensemble des grandes entreprises, y compris dans le secteur financier, durcir les sanctions administratives pour les entreprises qui violent les droits humains ou détruisent l'environnement dans leur chaîne de production, et faciliter l'accès à la justice pour les victimes en donnant la possibilité aux ONG ou aux associations de les représenter
- Exiger le respect des conventions fondamentales de l'*Organisation internationale du Travail* (OIT) pour tout accord de coopération économique
- Refuser les tribunaux d'arbitrage privés qui permettent aux grandes entreprises d'attaquer des États devant une justice privée lorsque des décisions publiques favorables à l'intérêt général s'opposent à leurs intérêts économiques
- Refuser les dérogations au droit social et environnemental accordées à des investisseurs privé et qui constituent du *dumping déguisé*
- Assurer la mise en œuvre de la sortie coordonnée de l'Union européenne et de la France du traité sur la charte de l'énergie et refuser de payer les compensations qui pourraient être exigées par les grandes entreprises fossiles
- Renforcer les sanctions et la responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise et des administrateurs d'entreprises en cas d'infractions sociales ou environnementales dans l'ensemble de leur chaîne de sous-traitance et d'approvisionnement, y compris hors UE

- Imposer le partage de la richesse et les droits des travailleurs sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matières premières critiques, nécessaires à la décarbonation de notre industrie

Réindustrialiser et relocaliser grâce au protectionnisme national et européen

MESURE-CLÉ

Interdire l'accès au marché européen aux produits ne respectant pas des normes sociales et environnementales suffisantes ou violant les droits humains dans leur chaîne de production et renforcer les contrôles

- Favoriser la production nationale dans les marchés publics lorsqu'elle répond au besoin, puis la production européenne. Cela permettra par exemple un approvisionnement local des cantines ou bien l'utilisation de panneaux solaires français et européens aujourd'hui laminés par le *dumping* asiatique
- Faire primer, *via* une clause de proximité, les critères sociaux et écologiques et de proximité sur le critère de prix dans les appels d'offres publics
- Réviser la directive sur la passation des marchés publics et refuser l'attribution de marchés publics aux entreprises qui ne respectent pas le droit du travail et les conventions collectives dans l'ensemble de leurs pays d'implantation
- Garantir le recours aux ressources essentielles à la bifurcation écologique indisponibles en Europe (cobalt, cuivre) dans le respect des droits et conditions de travail des populations des pays détenteurs

Passer au protectionnisme écologique et social pour garantir notre indépendance

MESURE-CLÉ

Mettre un terme à la concurrence libre et non-fauscée qui empêche la constitution de pôles publics (énergie, transports, etc.) et la sortie des biens communs du marché

- Développer des filières publiques, à l'échelle de la France ou de l'Union européenne, pour la production de l'ensemble des biens et services nécessaires à la planification écologique et qui remplissent des besoins essentiels (médicaments, produits alimentaires, biens de consommation courants) pour retrouver notre souveraineté
- Créer un pôle public minier pour limiter les incidences environnementales de l'extraction minière en Europe, assurer des conditions de travail optimales aux travailleurs et travailleuses du secteur, tout en donnant au peuple le choix des orientations stratégiques du secteur
- Faire de la sobriété matérielle et de la réduction de la demande un levier de réduction des importations, de relocalisation et de réindustrialisation au service de l'emploi et de la réduction de l'empreinte écologique
- Autoriser les États membres à nationaliser les grandes entreprises industrielles et commerciales à intérêt public (ferroviaire, ferroutage, gestion des milieux...) ou dont la bifurcation est d'intérêt public pour appliquer la Règle verte (cimenteries, aciéries...)
- Réformer le cadre des aides d'État pour subventionner directement des secteurs stratégiques clefs, notamment dans le cadre de la planification écologique
- Proposer des formes de coopération entre États membres sur des projets d'infrastructures nécessaires à la bifurcation écologique et de relocalisation de productions sur le sol européen

- Coordonner le développement des industries nécessaires à la bifurcation écologique, plutôt que le plan industriel du « Pacte vert » européen qui renforce les guerres de subventions entre les États membres
- Réindustrialiser les territoires ruraux grâce à un programme européen de soutien à la modernisation et la décarbonation des TPE / PME afin d'éviter la concentration des soutiens dans les grandes métropoles innovantes et les filières d'excellence
- Renforcer le contrôle des investissements directs étrangers afin d'empêcher la captation ou la participation d'entreprises étrangères à des industries stratégiques pour notre souveraineté (énergétique, médical, militaire)
- Généraliser la logique des achats groupés coordonnés au niveau européen pour négocier ensemble nos approvisionnements en ressources rares ou matériaux stratégiques et établir des accords équilibrés avec les pays en développement en garantissant des normes écologiques et sociales élevées
- Instaurer un protectionnisme européen sur la filière de l'éolien maritime et du photovoltaïque incluant la construction des panneaux solaires et des éoliennes ainsi que des navires et activités d'installation et maintenance
- Permettre les aides d'État pour les investissements dans les navires construits en Europe et infrastructures portuaires et industrielles pour construire une base industrielle et technologique des énergies renouvelables

Sortir du marché européen de l'électricité

MESURE-CLÉ

Sortir du marché européen de l'électricité et créer un pôle public de l'énergie, remettre en place des tarifs réglementés pérennes calculés à partir des coûts de production, pour les particuliers comme pour les entreprises, les collectivités locales et les bailleurs sociaux. Y inclure des objectifs sociaux, comme la gratuité des premiers kilowattheures, garantissant le droit à l'énergie pour les usages de base

- Établir une planification publique européenne et nationale adaptée aux potentiels des différents territoires pour décupler la production d'électricité renouvelable au niveau européen
- Remettre en place un service public national de l'électricité hors du marché tout en maintenant les interconnexions au niveau européen afin de garantir la solidarité entre États membres et ainsi assurer la sécurité d'approvisionnement sans passer par le marché
- Revenir à une exploitation 100 % publique des barrages hydroélectriques, mettant fin à certaines rentes privées et au risque de prise de contrôle privé et étranger. Combattre la volonté de la Commission européenne de privatiser les barrages
- Garantir un contrôle citoyen sur ce service public par la mise en place d'un organisme de contrôle indépendant, une obligation de transparence et la publication d'indicateurs définis démocratiquement dans le cadre d'un contrat de service public
- Mettre en place une coordination des investissements énergétiques par une planification publique européenne, nationale et territoriale, multi-énergies, adaptée aux potentiels des différents territoires
- Développer et protéger les filières industrielles européennes nécessaires à la bifurcation écologique, (éolien terrestre et maritime, solaire, batteries, hydrogène, réseau, rénovation) afin de limiter notre dépendance aux importations dans ce secteur

- Garantir que le prix payé par le consommateur final reflète uniquement les coûts de production plutôt que la spéculation pour que la facture des usagers n'alimente plus les dividendes des actionnaires et que les marges soient uniquement réinvesties dans la qualité du réseau et le développement des énergies renouvelables

Faire la planification écologique européenne

« Être radical au temps de l'urgence chronique, c'est prendre les catastrophes perpétuelles à leurs racines écologiques. »

Andreas Malm *La chauve-souris et le capital*

Les années à venir sont décisives pour l'Humanité. Face au bouleversement climatique et à ses effets irréversibles, l'Union européenne devrait être à la pointe de la lutte pour la sauvegarde de nos écosystèmes tout en garantissant une vie digne pour toutes et tous. Elle en a les moyens financiers, techniques et humains. L'intérêt général humain le commande.

Nous refusons toute « pause » sur les règles environnementales européennes décrétée par Emmanuel Macron et souhaitons mettre pleinement en œuvre le Pacte vert pour le renforcer ensuite par un deuxième volet plus ambitieux lors de la mandature 2024-2029.

Neuf ans après les accords de Paris, l'Union européenne met encore en place des dispositifs contre-productifs comme le marché carbone. Alors que 80% des émissions de gaz à effet de serre proviennent aujourd'hui des énergies fossiles, il y a urgence à en sortir de manière juste et concertée. Ce n'est pas aux plus pauvres, qui subissent déjà les premiers les effets du dérèglement climatique, de payer mais aux pollueurs et aux plus riches. Cela passe par la taxation des super-pollueurs et de leurs super-profits : les entreprises du pétrole, du gaz, et du charbon qui s'enrichissent au mépris de leur impact environnemental.

La politique agricole actuelle favorise l'expansion d'une agriculture industrielle et polluante, les traités de libre échange permettent l'importation de produits alimentaires à la qualité bien inférieure aux nôtres et mettent en danger les agriculteurs et consommateurs. Les agriculteurs et agricultrices doivent pouvoir vivre dignement de leur travail. La politique agricole doit être au service d'une agriculture paysanne respectueuse de l'écologie, de notre santé, des droits sociaux et du bien-être animal.

Nous devons changer les modes de production, de consommation et d'échange. Tout cela doit être planifié. La planification est d'abord une méthode. C'est pour cela que nous proposons d'inscrire les principes de la règle verte (ne pas prélever sur la nature plus de ressources renouvelables que ce qu'elle peut reconstituer, ni de produire plus de pollutions et de déchets que ce qu'elle peut supporter) et de la règle bleue (application de la règle verte à l'eau pour son usage et pour la protection de sa qualité) comme fondements des politiques environnementales européennes afin que la consommation finale de l'Union européenne n'excède pas les capacités biologiques des écosystèmes. Nous proposons un nouvel horizon au peuple humain : l'harmonie des êtres humains entre eux et avec la nature.

COMBATS

- **Baisser les prix de l'alimentation en encadrant les marges des multinationales**
- **Sortir des pesticides et garantir une rémunération digne aux salariés de l'agriculture**
- **Passer au 100 % énergie renouvelable d'ici 2050**

Sortir du marché carbone

MESURE-CLÉ

Acter la défaillance du marché carbone (SEQE-UE) et instaurer une véritable planification de la réduction des émissions des secteurs énergétiques et industriels, par le biais d'objectifs sectoriels contraignants et d'un objectif de réduction des émissions pour la période 2021-2030 conforme au respect de l'Accord de Paris, notamment en appliquant le principe pollueur-payeur pour les entreprises

- Parvenir à la neutralité carbone en Europe d'ici 2040
- Rénover l'ensemble des passoires thermiques, réduire drastiquement le transport aérien, développer les alternatives à la voiture individuelle et au fret routier
- Adopter une stratégie globale d'adaptation au dérèglement climatique, *via* le renforcement de la solidarité européenne, anticiper la multiplication des événements météorologiques extrêmes et protéger les plus vulnérables
- Empêcher l'extension injuste du marché carbone à l'essence et au chauffage des particuliers, et en parallèle, instaurer une taxation des biens et loisirs anti écologiques des ultra riches, avec une interdiction des plus climaticides
- Rehausser l'objectif de réduction global des émissions de gaz à effet de serre de la loi climat à au moins 70 % d'ici 2030
- Réviser périodiquement au niveau de l'Union européenne, et par État membre, les plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre, fixant des objectifs annuels contraignants, en tenant compte des derniers rapports scientifiques, et appliqués avec des feuilles de route de mise en œuvre travaillées avec les organisations syndicales et patronales
- Exclure les absorptions d'émissions par les puits de carbone de la comptabilisation des objectifs de réduction des émissions. Protéger cependant les puits de carbone naturels existants

- Adopter des objectifs de réduction spécifiques pour les émissions de protoxyde d'azote et de méthane
- Rehausser l'objectif de l'Union pour 2030 en ce qui concerne les absorptions nettes de gaz à effet de serre à 600 mégatonnes d'équivalent CO₂
- Adopter un objectif contraignant de réduction des émissions de gaz à effet de serre associées aux biens et services importés dans l'Union européenne d'au moins 65 % d'ici 2050
- Mettre en place un grand plan d'investissement public dans la bifurcation écologique financé par de nouvelles ressources propres
- Privilégier les réductions d'émissions directes au solutionnisme technologique afin de ne pas faire reposer la réalisation des objectifs climatiques européens sur le déploiement de technologies de capture et séquestration du carbone dont le déploiement demeure limité et à l'efficacité incertaine

Passer au 100% renouvelable en europe aussi

MESURE-CLÉ

Planifier la sortie du nucléaire et des énergies carbonées et s'orienter vers un mix énergétique 100 % renouvelable à horizon 2050 en planifiant à long terme le déploiement des infrastructures de production et de stockage d'énergie

- Supprimer les subventions directes et indirectes accordées aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, gaz de schiste) et interdire toute nouvelle exploitation d'énergies fossiles dans l'Union européenne
- Réserver les fonds européens au développement de l'hydrogène vert, planifier les usages, les développements et les implantations de l'hydrogène afin d'en assurer l'utilisation la plus rationnelle et optimale
- Négocier un traité international de non-prolifération des énergies fossiles et contre le *lobbying* des entreprises du pétrole, du charbon et du gaz dans les institutions publiques
- Réviser la taxonomie européenne pour sortir le gaz et le nucléaire des énergies considérées comme durables et introduire une taxonomie noire pour pénaliser les activités économiques attentatoires à l'environnement

Développer les transports publics et rendre les mobilités durables et accessibles

MESURE-CLÉ

Favoriser le développement et la rénovation des lignes de fret, des trains du quotidien et des trains de nuit entre pays européens plutôt que de financer des grands projets inutiles et imposés comme le Lyon-Turin

- Stopper la liquidation de Fret SNCF poussée par la Commission européenne et mise en place par le gouvernement ; défendre l'opérateur public et développer massivement le fret ferroviaire
- Abroger les quatre paquets ferroviaires qui imposent la mise en concurrence forcée des transports publics urbains et régionaux ; faire du rail un levier central de la planification écologique en créant des pôles publics nationaux et en renforçant les coopérations européennes
- Rétablir un monopole public du rail
- S'attaquer à la précarité des plus vulnérables en matière de mobilité en diminuant le prix des billets de train
- Offrir à chaque jeune un pass internail d'une durée de 6 mois entre ses 18 et 25 ans
- Lancer un ticket rail européen à un prix abordable pour faciliter le recours au train sur le modèle d'Internail
- Développer massivement le train de nuit sur l'ensemble du réseau européen sur les relations longues distances, y compris sur des lignes desservies par le TGV, à des prix bas, fixes et régulés
- Revenir sur la libéralisation du transport aérien qui exacerbe le *dumping* social et engager la bifurcation du transport aérien, par la décroissance des vols remplaçables, le report du fret vers le rail et la recherche publique sur les carburants ou l'électrification
- Durcir la réglementation européenne sur la pollution sonore des aéroports

- Créer une règle européenne pour interdire les vols au sein de l'Union européenne lorsqu'il existe une alternative en rail de moins de 4 heures, hors correspondance internationale
- Introduire une taxe européenne sur les vols internationaux et intra-européens aujourd'hui détaxés
- Promouvoir le contrôle public national de l'exploitation des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires
- Limiter la taille, le poids et les dimensions des SUV autorisés à la vente dans la réglementation européenne
- Mettre fin aux zones à faibles émissions (ZFE) dans leur conception actuelle dont les critères induisent des inégalités sociales et une trop grande tolérance à l'égard de certains véhicules, notamment les SUV, qualifiés à tort de non-polluants
- Établir un plan de relocalisation de la production de petites voitures type citadine dans l'Union européenne
- Renforcer le plan vélo européen avec des objectifs de développement du vélo pour chaque État, notamment des infrastructures, comme les pistes cyclables et les vélos routes (par exemple le projet de véloroute Portugal-Danemark)
- Créer des barrières douanières fortes contre les véhicules fabriqués hors de l'Union européenne

Mettre la PAC au service de l'agriculture paysanne et du bien-être animal

MESURE-CLÉ

Garantir des prix rémunérateurs aux agriculteurs et encadrer les marges de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution

- Mettre fin aux accords de libre-échange, stopper définitivement les négociations avec le Mercosur
- Adopter la clause de sauvegarde contre la concurrence déloyale
- Appliquer une clause de sauvegarde sanitaire quand une production agricole importée contient des produits interdits en France pour des raisons de santé publique
- Défendre le budget global de la Politique agricole commune (PAC) et renforcer les conditionnalités écologiques, sociales et de bien-être animal devant être inscrites dans les plans stratégiques nationaux
- Passer d'une logique de production agricole destinée à l'export à un modèle de souveraineté alimentaire
- Mieux redistribuer l'argent de la PAC vers les petits producteurs, passer du système d'aides à l'hectare à un système d'aides plafonnées à l'actif intégrant des critères sociaux et environnementaux
- Renforcer les aides à l'installation des jeunes et des nouveaux agriculteurs (y compris au-delà de 40 ans), en favorisant les projets agroécologiques, la diversification des activités du territoire et les démarches collectives
- Renforcer les aides à la conversion vers des modèles de production agroécologiques, notamment par le biais de contrats transition et des paiements pour services environnementaux
- Créer une caisse de défaisance pour reprendre la dette agricole de celles et ceux qui s'engagent au travers d'un contrat de transition à passer au 100 % bio
- Budgéter une aide à la transition pour les éleveurs industriels se convertissant à l'élevage paysan ou aux cultures végétales

- Renforcer l'égalité entre les territoires, achever la convergence interne par l'harmonisation des aides au niveau national et maintenir le soutien aux zones soumises à des contraintes naturelles (montagne, zones sèches, ...)
- Renforcer notamment par les aides couplées le soutien aux productions stratégiques pour parvenir à la souveraineté alimentaire et aux « oubliés de la PAC » (arboriculture, maraîchage diversifié sur de petites surfaces, production de légumineuses à destination alimentaire, ...)
- Revoir les aides aux éleveurs de façon à rémunérer l'engagement des éleveurs en faveur du bien-être animal et du rôle environnemental du cheptel, en tenant compte des limites de densité soutenables
- Pour atteindre une consommation de viande à un niveau écologiquement soutenable, revoir les aides agricoles de façon à rémunérer l'engagement des éleveurs en faveur du bien-être animal et du rôle paysager et environnemental du cheptel, sans perte de revenu

Pour une politique alimentaire commune

MESURE-CLÉ

Interdire le glyphosate et établir un plan de sortie de l'ensemble des pesticides de synthèse et des engrais chimiques dangereux pour l'environnement et la santé humaine

- Réduire le gaspillage alimentaire et viser un système 100 % biologique au plus tard en 2050
- Établir une planification alimentaire européenne afin de garantir que la majorité des besoins alimentaires soient satisfaits par la production locale
- Garantir le respect des limites planétaires par le système de production, de transformation, de distribution et de consommation alimentaire en adoptant une loi-cadre pour des systèmes alimentaires durables
- Réviser le processus d'autorisation des pesticides pour que la toxicité à long terme des pesticides et leurs effets cocktails soient dûment évalués
- Refuser tout assouplissement de la réglementation sur les OGM et maintenir les NGT (nouveaux OGM) dans le champ de cette réglementation
- Interdire l'élevage en cage comme la Commission européenne s'était engagée à le faire avant d'abandonner le projet
- Développer massivement la production de protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale
- Interdire les agrocarburants qui entrent en compétition avec la production agricole à destination de l'alimentation humaine
- Permettre aux États de privilégier un approvisionnement local et de protéger leurs productions sur des critères écologiques et sociaux

- Rompre avec le dogme de la concurrence « libre et non-faussée » pour pouvoir imposer 100 % d'alimentation bio, locale et en proposant des repas végétariens, dans la restauration scolaire partout en Europe, proposer des normes minimales de durabilité pour les marchés publics européens de denrées alimentaires
- Encadrer la publicité alimentaire et l'interdire sur tous les supports quand elle est à destination des enfants et adolescents
- Lutter contre le gaspillage alimentaire en fixant des garanties sur la répartition des invendus et les obligations de la grande distribution dans la directive cadre européenne sur les déchets

Protéger notre santé

MESURE-CLÉ

Constituer des pôles publics nationaux ou européens de production de médicaments (par exemple : paracétamol, pilule abortive)

- Défendre la sécurité sociale et le service public de santé notamment l'hôpital public, combattre les demandes de la Commission européenne d'y porter atteinte
- Organiser le déploiement de plateformes d'hébergement de données de santé publiques sécurisées dans chaque pays membre afin de garantir une souveraineté nationale aux membres de l'Union européenne sur leurs données de santé
- Prévenir les futures zoonoses en fondant nos politiques publiques à partir du principe « une seule santé », en vertu duquel la protection de la santé humaine passe par celle du monde animal et des écosystèmes
- Renforcer les coopérations européennes en matière de santé, notamment concernant la prévention et la gestion des pandémies
- Imposer dans tous les cas d'urgence sanitaire la levée des brevets sur les médicaments et vaccins nécessaires
- Planifier une réelle relocalisation de la production des produits pharmaceutiques en favorisant la production locale pour faire face aux pénuries
- Refuser la libéralisation des laboratoires de biologie médicale et leur rachat par des fonds de pension
- Aligner les standards européens de qualité de l'air sur les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettre rapidement en place des mesures dans les États membres (comme la France) sanctionnés pour dépassement des seuils en matière de pollution de l'air
- Mettre en place un Plan européen d'éradication de l'amiante pour protéger la santé des travailleurs

- Interdire les perturbateurs endocriniens par une définition stricte et avec des sanctions dissuasives
- Généraliser et rendre obligatoire le Nutri-Score partout en Europe et y intégrer des critères de transparence sur la fabrication et le respect de l'environnement
- Compléter le Nutri-Score avec l'indicateur NOVA, qui classe les aliments de « peu ou pas transformés » à « ultra-transformés »
- Interdire d'urgence les additifs les plus controversés, notamment le nitrite de sodium et le nitrate de potassium, limiter la liste des additifs autorisés à ceux admis dans l'agriculture biologique
- Fixer des taux maximaux de sel, de sucre et d'acide gras saturés dans les aliments transformés sur la base des normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Lutter contre l'influence des lobbies du tabac, de l'alcool et de l'ensemble des substances dangereuses pour la santé humaine
- Garantir l'indépendance des agences réglementaires (médicaments, alimentation, environnement, produits chimiques) et appuyer leurs travaux sur la littérature scientifique en excluant les études provenant de lobbies
- Créer une plateforme européenne de publication scientifique gratuite et libre d'accès gérée par les chercheurs
- Augmenter significativement les investissements de l'Union européenne en matière de programmes publics de santé mentale. Organiser une campagne de prévention européenne sur la santé mentale notamment à destination des jeunes en lien avec les services de santé publics nationaux et les associations
- Promouvoir la légalisation du cannabis, encadrée par un monopole d'Etat, afin de remplacer les politiques répressives qui ont échoué par une politique de santé publique efficace

Protéger les écosystèmes et la biodiversité

MESURE-CLÉ

Porter au niveau international la reconnaissance de l'éco-cide, le respect du principe de précaution et l'interdiction de l'exploitation minière en eaux profondes

- Faire en sorte que l'action climatique et la protection de la nature soient complémentaires et encadrer strictement toute dérogation
- Faire adopter la loi de restauration de la nature en rehaussant l'objectif global à au moins 30 % des terres et des mers de l'Union européenne à restaurer d'ici 2030 et en prévoyant des financements dédiés
- Protéger strictement 10 % des terres et des mers, c'est-à-dire y interdire toute activité économique, dans le cadre de la Stratégie européenne en faveur de la biodiversité
- Fixer des obligations de restauration plus ambitieuses de l'ensemble des écosystèmes terrestres et marins dans l'Union ainsi que des populations menacées comme les pollinisateurs
- Adopter un véritable Plan de sauvegarde pour la biodiversité et renforcer le réseau Natura 2000, proposer une coopération UE-Maghreb pour étendre le réseau aux côtes du Maghreb ainsi qu'aux eaux profondes méditerranéennes
- Réviser la Stratégie de l'Union européenne pour les forêts en 2030, notamment les lignes directrices sur le boisement et le reboisement respectueux de la biodiversité, afin de favoriser la sylviculture mélangée à couvert continu
- Exclure les plantations des subventions européennes à la foresterie, trop souvent utilisées pour des plantations monospécifiques d'essences à croissance rapide, sauf lorsqu'elles font suite à une impasse sanitaire avérée
- Encadrer strictement la pratique des coupes rases au niveau européen et favoriser la transition vers une gestion forestière moins intensive favorisant la préservation des forêts existantes et leur régénération naturelle

- Faire aboutir le règlement visant à établir un cadre de surveillance des forêts en Europe, en veillant à adopter une définition commune de la forêt distinguant les forêts comme écosystèmes des plantations monospécifiques, et en prévoyant que les États membres adoptent des plans intégrés de long terme sur les forêts visant la préservation des forêts anciennes et un objectif d'au moins 20 % de la forêt européenne laissée en libre évolution
- Accroître le soutien européen à la recherche publique sur l'adaptation au changement climatique des forêts et des essences forestières et sur la gestion raisonnée des insectes ravageurs et pathogènes
- Favoriser la mise en place de corridors biologiques entre aires terrestres protégées
- Élargir le champ d'application du règlement européen sur l'interdiction de la déforestation importée à la destruction de tous les types d'écosystèmes
- Renforcer le règlement REACH pour lutter contre les pollutions industrielles et interdire les produits chimiques les plus dangereux et les polluants éternels (PFAS)
- Développer une filière d'éco-construction en matériaux biosourcés (dont bois, terre, paille)
- Établir un plan européen de sobriété, mettre fin au gaspillage et à l'obsolescence programmée, renforcer le recyclage, garantir la réparabilité des objets électroniques, bannir la publicité lumineuse et la destruction des stocks de marchandises invendues

Rompre avec la maltraitance animale

MESURE-CLÉ

Nommer un Commissaire européen en charge de la protection des animaux et faire adopter une charte européenne des droits des animaux

- Interdire les fermes usines et faire un moratoire pour la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation des bâtiments existants
- Interdire la production de fourrures
- Sortir de l'élevage intensif, interdire l'élevage en cage, interdire les pratiques barbares comme le broyage des poussins mâles, et réduire de 50 % notre consommation moyenne de protéines animales d'ici 2030
- Déterminer de nouvelles normes pour améliorer les conditions d'élevage (accès à l'air libre obligatoire, pâturage, densité, surface minimale, réduction des cheptels, fin des souches à croissance rapide, objectif d'autonomie alimentaire...)
- Limiter le temps de transport des animaux à 8 heures, et à 4 heures pour les animaux plus fragiles. Interdire le transport des animaux non sevrés et des femelles gestantes au-delà de 40 % de leur gestation
- Interdire l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques et les delphinariums, la corrida, réglementer drastiquement les zoos pour mettre fin à leur vocation de divertissement et les accompagner vers une transformation progressive en refuges ou en programmes de conservation et de réintroduction d'espèces
- En finir progressivement avec les exportations d'animaux vivants hors de l'Union européenne et notamment mettre un terme à leur transport maritime, dont les conditions sont intolérables. Planifier et accompagner dans ce cadre la transition vers le transport de carcasses ou de matériel génétique

- Sortir de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques : rendre obligatoire l'utilisation de méthodes substitutives déjà validées ; financer et rendre accessibles des méthodes non animales ; ne pas utiliser des animaux en bonne santé afin de les rendre malades et interdire toutes expériences sur les singes, les chiens et les chats
- Proposer une révision de la législation sur le bien-être animal comme s'y était engagée la Commission européenne : lutte contre le trafic d'espèces sauvages ; instaurer des restrictions sur le commerce légal d'animaux de compagnie exotiques ; harmoniser au niveau européen les systèmes d'enregistrement et de traçabilité des animaux de compagnie ; interdire la vente des animaux sur internet

L'eau, notre bien commun

MESURE-CLÉ

Faire du droit à l'eau un droit fondamental en Europe et instaurer la gratuité de l'accès aux mètres cubes vitaux, à des fontaines et à des bains douches

- Faire revenir la gestion de l'eau potable et de son assainissement dans le giron du service public
- Établir une tarification progressive de l'eau potable avec la gratuité des premiers m³ indispensable à une vie digne et une tarification plus importante des mésusages de l'eau
- Exiger l'élaboration d'une nouvelle directive cadre sur l'eau correspondant aux projections climatiques, avec la mise en place notamment d'instruments de sobriété par les États membres
- Appliquer le principe du « préleveur-payeur » en augmentant de manière pérenne les redevances payées par les acteurs industriels et agro-alimentaires, particulièrement en période d'étiage et de sécheresse, dans un souci d'efficacité et de justice
- Fixer des obligations de résultat aux États membres pour réduire les fuites d'eau potable afin de parvenir à un plafond de 10 % de pertes maximum et assurer le droit à l'eau dans les Outre-mer
- Reconnaître les nappes et aquifères comme propriété publique et collective et interdire l'appropriation des nappes par les sociétés d'eau minérales et de sources au détriment des autres usages vitaux
- Défendre et promouvoir la gestion publique et démocratique de l'eau qui est un bien commun nécessaire à l'exercice de toute forme de vie et un droit humain inaliénable
- Interdire l'utilisation des PFAS et l'importation de produits qui en contiennent. De nombreuses alternatives naturelles existent et doivent être privilégiées pour toutes les catégories de produits concernés

- Élever le nombre de polluants que l'Union européenne autorise à surveiller, mettre à jour régulièrement la liste des substances et leurs effets cumulés, améliorer les seuils de qualité pour les eaux potables
- Suspendre les créations de méga-bassines et soumettre les retenues collinaires à une étude d'impact rigoureuse à des fins de permettre la souveraineté alimentaire des bassins de vie
- Interdire l'accès au processus « éviter, réduire, compenser » pour la suppression de zones humides, des modifications des lits des cours d'eau, des diverses formes d'imperméabilisation des sols
- Étendre les plans de renaturation et de vivification des sols permettant l'infiltration de l'eau et le ralentissement de ses flux, également en ville, afin de combattre efficacement les îlots de chaleur urbains et ruraux

Faire respecter la souveraineté populaire en Europe

« Et vous, législateurs, souvenez-vous que vous n'êtes point les représentants d'une caste privilégiée, mais ceux du peuple français, n'oubliez pas que la source de l'ordre, c'est la justice, que le plus sûr garant de la tranquillité publique, c'est le bonheur des citoyens. »

Robespierre *Discours à la Convention sur les subsistances, 2 décembre 1792*

L'Union européenne est engagée sur une pente autoritaire. La démocratie est bafouée en permanence dans cette institution gouvernée par les lobbies et les intérêts financiers. Les gouvernements nationaux sont à la merci des menaces et du chantage de la Commission et de la Banque centrale européenne. Les votes des peuples sont bafoués comme l'a été le « non » des Français et des Hollandais au traité constitutionnel en 2005.

Plus de 70 lobbyistes par parlementaire, voici la réalité de la gouvernance européenne. Un quart des députés sont impliqués dans des affaires ou des scandales (détournement de fonds, corruption, etc.). Aucun des nôtres ! Il est temps de faire le ménage.

Face à l'argent, les peuples doivent retrouver leur souveraineté. Cela passe par mettre fin à la culture d'opacité qui mine la confiance des citoyens, rend les gouvernements irresponsables de leurs positions politiques et donne tout pouvoir aux lobbies et aux entreprises transnationales.

COMBATS

- **Contre le retour de la Commission européenne soutenue par la coalition de la droite, des macronistes et des socialistes**
- **Chasser les lobbies des institutions européennes**

Chasser les lobbies des institutions européennes

MESURE-CLÉ

Interdire les rémunérations annexes des députés et responsables européens susceptibles de créer des conflits d'intérêts, tout comme les cadeaux et voyages offerts

- Créer une commission parlementaire spéciale pour tirer les leçons du scandale de corruption du *Qatargate*, évaluer les failles des institutions européennes en matière d'éthique et de transparence
- Créer une autorité éthique indépendante, commune à l'ensemble des institutions européennes, en charge du contrôle de leur intégrité, disposant de moyens et compétences suffisantes pour enquêter sur les violations des règles éthiques et les sanctionner
- Retirer à la Présidence du Parlement européen le monopole d'enquête et de sanctions pour les violations des règles éthiques par les eurodéputés, renforcer les règles éthiques et sanctions potentielles au Parlement européen
- Rendre obligatoire l'inscription des représentants des lobbys au registre de transparence de l'Union européenne et décupler les moyens de son secrétariat pour lui permettre de vérifier les déclarations et sanctionner les infractions aux règles éthiques
- Mettre en place un registre de transparence obligatoire pour les élus, leurs équipes, et les fonctionnaires européens pour la publication de tous leurs rendez-vous professionnels avec des représentants des *lobbys*
- Rendre obligatoire, pour la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, la publication de l'empreinte législative, c'est-à-dire l'origine des amendements et des propositions législatives suggérés par un tiers

- Adopter des règles strictes contre les entreprises visant à affaiblir le droit social et environnemental *via* des pratiques de *lobbying* anti-démocratiques, notamment contre les *lobbies* des énergies fossiles sur le modèle des règles en vigueur contre l'influence de l'industrie du tabac
- Durcir les règles contre les allers-retours des élus et fonctionnaires européens entre le secteur public et privé (pantouflage) en allongeant les périodes de carence à 24 mois minimum

Mettre fin à l'opacité du fonctionnement de l'Union européenne

MESURE-CLÉ

Mettre fin à la culture d'opacité qui mine la confiance des citoyens envers les institutions européennes et donne tout pouvoir aux lobbies et aux entreprises transnationales contraires à l'intérêt général

- Instaurer la transparence sur l'ensemble des votes au Conseil européen (chefs d'État) et au Conseil de l'Union européenne (ministres) afin que les positions défendues soient publiques et connues des citoyens, exiger un accès intégral et simplifié aux documents de travail du Conseil
- Instaurer dès maintenant en France la transparence des positions défendues par le gouvernement au niveau européen en débattant de son mandat à l'Assemblée nationale et au Sénat en amont des réunions du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne
- Établir la transparence dans l'ensemble des négociations au Parlement européen, au Conseil, dans les trilogues (sessions de négociations des lois entre les trois institutions européennes) et à l'Eurogroupe afin que les citoyens puissent être informés des positions tenues en leur nom
- Rendre systématiquement publics les votes des députés européens en session plénière comme en commission, et créer une base de données accessible et gratuite pour permettre aux citoyens de les consulter
- Rendre public le vote d'investiture du président de la Commission européenne par les députés européens
- Réviser les règles d'accès public aux documents pour faire face aux refus de publier des informations d'intérêt public (contrats sur les vaccins Covid, documents du plan de relance européen)
- Renforcer le rôle et l'implication citoyenne, syndicale et associative dans la prise de décision dans la perspective de favoriser l'adoption de politiques d'intérêt général

- Protéger les lanceurs d'alertes au sein des institutions européennes par l'alignement des procédures internes avec la Directive européenne sur les lanceurs d'alerte applicable aux entreprises
- Adopter des règles claires de sanction pour les membres de l'exécutif européen qui adoptent des positions politiques dépassant leur mandat de leur propre initiative

Mettre fin à la toute puissance de la Commission européenne

MESURE-CLÉ

Défendre un RIC européen : rendre obligatoire l'examen par le Parlement européen de ce texte et abaisser le seuil pour l'initiative citoyenne européenne à 500 000 personnes dans 4 États membres

- Rendre la Commission européenne réellement responsable devant le Parlement européen tout au long du mandat avec la possibilité de censure individuelle des Commissaires et la simplification de la censure collective de la Commission
- Donner le droit d'initiative au Parlement européen afin qu'il puisse initier des projets législatifs (directives ou règlements) et faire du Parlement un co-législateur sur l'ensemble des domaines de compétences de l'Union européenne
- Renforcer les pouvoirs des députés européens en matière d'ouverture de commissions d'enquête et d'interpellation des Commissaires européens
- Établir un réel contrôle du Parlement sur l'indépendance de la Commission européenne avant et tout au long du mandat, en lui donnant les moyens d'examiner en détail les conflits d'intérêts des commissaires
- Renforcer les liens entre Parlements nationaux et Parlement européen, avec des débats dédiés sur les paquets législatifs les plus importants et la préparation des Conseils européens
- Ouvrir le droit de vote à 16 ans aux élections européennes et le droit de s'y présenter à partir de 18 ans
- Garantir le droit de vote et d'éligibilité des personnes en situation de handicap, notamment aux élections européennes. Garantir l'accès à l'ensemble du processus électoral : accès à l'information, à la propagande électorale, au matériel (notamment *via* l'usage de sous-titres, braille, LSF, méthode FALC...) et l'accès aux bureaux de votes

- Proposer la création de listes transnationales, s'ajoutant aux listes nationales habituelles, pour les élections européennes de 2029
- Proposer une directive interdisant les sondages dans les jours précédant les élections

Lancer le processus de révision des traités en garantissant la souveraineté des peuples

MESURE-CLÉ

Proposer de nouveaux traités respectueux de la souveraineté des peuples et les faire ratifier par référendum

- Acter l'échec de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et proposer une nouvelle méthode avec l'activation de l'article 48 pour refonder les traités européens
- Défendre prioritairement dans ce cadre la démocratisation de l'Union européenne, la refonte du cadre de gouvernance économique et l'abandon des règles d'austérité, la protection du mieux-disant écologique et social, et la règle verte comme objectif prioritaire
- Défendre dans le cadre des discussions sur l'évolution des traités européens le siège du Parlement européen à Strasbourg et l'utilisation de la langue française dans les institutions européennes

Renforcer le mécanisme de respect de l'État de droit

MESURE-CLÉ

Systematiser le recours au mécanisme de respect de l'État de droit, déclencher ce mécanisme dès qu'une liberté fondamentale est attaquée, et renforcer les sanctions, notamment financières, contre les États concernés

- Renforcer les compétences de l'Agence européenne des droits fondamentaux pour qu'elle puisse enquêter sur les violations des droits fondamentaux au sein de l'Union européenne
- Rendre prioritaire le rôle de contrôle et de sanction de la Commission européenne sur la préservation des droits, des libertés et de la démocratie plutôt que sur les orientations des politiques économiques menées par les États membres
- Créer une commission d'enquête du Parlement européen sur la criminalisation des militants syndicaux et écologistes, les entraves à la liberté d'informer et de manifester et l'impunité des violences policières et dans le cadre du rapport sur l'État de droit
- Refuser la criminalisation des militants syndicaux ou écologistes, protéger la liberté d'association, d'opinion et de manifestation
- Défendre le rôle de la Commission de Venise, du comité pour les droits humains du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme, institutions européennes chargées de la protection de la démocratie, des droits fondamentaux et de l'État de droit
- Vérifier que la législation et la réglementation européennes adoptées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ou de l'extrémisme ne créent pas de discrimination directe ou indirecte, et abroger ou modifier toute disposition législative ou réglementaire antiterroriste qui crée une inégalité de droit
- Étendre les prérogatives du Parquet européen à certaines infractions, d'origine ou au mode de fonctionnement transfrontalier (traite d'êtres humains, criminalité environnementale, terrorisme ou drogue)

- Œuvrer à un moratoire européen sur la construction de prisons et à une conférence européenne sur les alternatives à l'incarcération
- Créer un programme européen de détachement de magistrats dans les juridictions des autres États Membres afin de favoriser la connaissance, la culture et le travail communs des systèmes judiciaires européens

Étendre les droits et libertés face aux réactionnaires

« Chacun cherche sa route ; nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux. »

Louise Michel

L'extrême droite et les idéologies réactionnaires progressent partout dans le monde, y compris en Europe.

Là où l'extrême droite passe, les droits reculent. L'Italie de Giorgia Meloni multiplie les attaques contre les personnes LGBTI. En Pologne, l'extrême droite au pouvoir a fortement attaqué le droit à l'avortement, désormais autorisé uniquement en cas de viol, d'inceste ou de danger pour la vie. En Hongrie, le gouvernement de Viktor Orban impose aux femmes d'écouter le cœur du fœtus avant de pouvoir procéder à un avortement. Face à ces attaques qui entravent les droits fondamentaux et la liberté de choisir sa vie, l'Union européenne doit les garantir, voire consacrer de nouveaux droits pour une nouvelle étape de l'émancipation humaine.

Nous souhaitons faire aboutir le projet de directive globale et universelle de l'Union européenne contre toutes les discriminations, pour combattre toutes les formes de racisme et de discriminations, liées aux origines, au handicap, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

Lancer les alertes, résister face aux remises en cause des droits, ce sera la première tâche de nos députés face aux réactionnaires et aux indifférents qui préfèrent regarder ailleurs !

COMBATS

Inclure le droit à l'IVG et à la contraception, et leur accès gratuit pour toutes les femmes, dans la *Charte européenne des droits fondamentaux*

Défendre les droits des femmes

MESURE-CLÉ

Mettre dans la charte des droits fondamentaux l'accès gratuit et sûr à la contraception et à l'IVG, garantir le droit à l'éducation à la sexualité dans tous les États membres de l'Union européenne. Garantir leur effectivité en pratique en étendant le mécanisme de respect de l'État de droit, la possibilité de sanctions financières et de blocage des subventions européennes en cas de violations de ces libertés fondamentales

- Renforcer la directive sur la lutte contre les violences faites aux femmes et proposer une loi européenne sur le consentement pour qu'il soit pris en compte comme un critère dans la définition du viol
- Garantir un budget européen sensible au genre, à la promotion de l'égalité femmes-hommes, aux droits et la santé sexuels et reproductifs et la lutte contre les discriminations
- Inscrire les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) dans la *Charte européenne des droits fondamentaux*
- Inclure la pilule et autres dispositifs de contraception, y compris le préservatif, dans une liste de médicaments essentiels pour éviter les pénuries
- Créer un fonds européen de soutien aux organisations féministes en Europe et dans les pays du sud et interdire les financements européens des associations anti-choix et anti-droits
- Appliquer la « clause de l'européenne la plus favorisée » pour harmoniser par le haut les droits des femmes en Europe, notamment en matière de santé sexuelle et génésique et de lutte contre les violences faites aux femmes
- Lutter contre la précarité menstruelle et défendre la gratuité des protections périodiques

- Appliquer la « clause de l'européenne la plus favorisée » pour harmoniser par le haut les droits des femmes en Europe, notamment en matière de santé sexuelle et génésique et de lutte contre les violences faites aux femmes
- Lutter contre la précarité menstruelle et défendre la gratuité des protections périodiques
- Interdire les techniques commerciales discriminatoires visant à augmenter les produits destinés aux femmes en Europe, dites « taxe rose », et qui pèsent sur leur pouvoir d'achat
- Réviser la directive sur les congés parentaux pour rendre identiques le congé maternité et le congé paternité, les rallonger et mieux les indemniser
- Garantir enfin l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, notamment en étendant la Directive sur la transparence salariale à toutes les entreprises
- Reconnaître et revaloriser les métiers à prédominance féminine

Droit de vivre dans la dignité, sans discrimination

MESURE-CLÉ

Lutter contre les mouvements réactionnaires qui s'opposent aux droits des femmes et des personnes LGBTI à travers toute l'Europe

- Garantir l'égalité des personnes LGBTI, notamment par la reconnaissance mutuelle des droits des familles, notamment dans le domaine de la filiation
- Garantir l'égalité des droits pour les couples de même sexe (union civile, mariage, adoption et filiation des enfants) dans toute l'Union européenne et lutter contre les discriminations faites aux personnes LGBTI, permettre la reconnaissance entre États des couples de même sexe, mais aussi celle de la parentalité trans
- Garantir le remboursement et l'accès aux soins de santé spécifiques aux personnes transgenres, tels que les traitements hormonaux et opérations chirurgicales
- Garantir l'accès gratuit et rapide à la Procréation médicalement assistée (PMA) pour tous les européens qui le souhaitent, quelle que soit la situation socio-économique, maritale, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle
- Faire appliquer dans les États de l'Union européenne le principe d'auto-détermination du genre préconisé par la Résolution n°2048 de 2015 du Conseil de l'Europe, supprimer les obligations médicales préalables au changement d'état civil et interdire les mutilations et stérilisations forcées de personnes intersexes
- Incrire le droit à mourir dans la dignité dans la *Charte des droits fondamentaux* de l'Union européenne. Défendre la généralisation du droit à la fin de vie assistée en Europe et faciliter dès à présent l'accès des citoyens européens qui souhaitent en disposer dans les États où il est déjà légalisé

- Promouvoir au niveau européen le principe de laïcité, qui assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public, interdit la discrimination en raison des convictions spirituelles ou religieuses et refuse l'ingérence du religieux dans les affaires politiques et du politique dans les affaires religieuses
- Proposer l'abolition du délit de blasphème dans les pays européens pour garantir la liberté de critique des religions

Lever les obstacles de l'accessibilité

MESURE-CLÉ

Donner des droits identiques au reste de la population à toutes les personnes en situation de handicap : éducation, emploi, déplacements, prestations sociales, vie politique, vie culturelle et sportive

- Permettre la liberté de circulation et donner des droits identiques à toute personne en situation de handicap quelle que soit sa nationalité et quel que soit l'État membre dans lequel elle se trouve, en renforçant la proposition de Carte européenne des personnes en situation de handicap et en l'étendant aux déplacements de longue durée
- Garantir l'accessibilité de l'ensemble des infrastructures aux personnes en situation de handicap, et notamment les transports, en imposant que le règlement sur les droits des passagers de bus impose l'accessibilité aux services de transports régionaux et locaux, et que le règlement sur les droits des personnes en situation de handicap voyageant par les airs ne permettent plus d'interdire l'embarquement de personnes en situation de handicap pour des « raisons de sécurité »
- Soutenir et accélérer le processus de désinstitutionalisation, en prenant pour exemple les États membres innovants et ayant de bonnes pratiques. Exiger l'ouverture sur l'extérieur des structures spécialisées pour les personnes ayant un besoin impératif d'accueil en internat et leur permettre de bénéficier de soins de proximité, dans leur État membre. Garantir, par des contrôles indépendants, le bien-être et la dignité des usagers
- Prendre en compte la situation spécifique des femmes en situation de handicap dans l'ensemble des politiques d'égalités femmes-hommes, notamment dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Lutter contre le racisme

MESURE-CLÉ

Combattre toutes les manifestations du racisme, notamment l'antisémitisme et l'islamophobie

- Harmoniser par le haut la mise en oeuvre du renversement de la charge de la preuve en faveur des victimes de discrimination pour faciliter leur accès à la justice dans tous les États membres
- Renforcer les organismes nationaux chargés de la lutte antidiscriminatoire et leur accorder le pouvoir d'enquêter à leur propre initiative sur des possibles cas de discriminations
- Mettre en place un organe européen indépendant à même de recevoir et d'examiner des recours de victimes de discrimination raciale
- Instaurer pour toute l'Union européenne des journées commémoratives en lien avec notre histoire commune
- Soutenir les mouvements antiracistes et antifascistes pour contrer la montée de l'extrême droite et la diffusion du racisme et de l'antisémitisme partout en Europe
- Plaider pour une doctrine européenne partagée en matière de stratégie de maintien de l'ordre visant à la désescalade et de lutte contre les violences policières, le racisme et les discriminations au sein des services de police, notamment au moyen du rapport annuel sur l'État de droit, et défendre la mise en place des formations initiales et continues de la police et des autorités judiciaires dans ce domaine

Garantir le droit à l'information et protéger les journalistes

MESURE-CLÉ

Lutter contre la concentration des médias dans les mains de quelques ultra-riches

- Interdire toute prise de contrôle de plus de 20 % du capital par une même personne physique ou morale dans les médias et industries culturelles les plus significatives (audiovisuel, musique, livre, jeu vidéo) comme le groupe Bolloré, et encourager la constitution d'acteurs européens alternatifs misant sur la diversité culturelle et la liberté de création pour résister face aux plateformes américaines
- Protéger et développer un service public de l'information de qualité, avec une augmentation des moyens mis à sa disposition et favorisant la diversité des programmes, la création et la diffusion de programmes européens et l'investigation
- Créer un système de protection de l'espace informationnel démocratique face aux régimes autoritaires. Celui-ci veillera à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information pour tous les médias diffusés sur les canaux audiovisuels au sein de l'Union européenne, y compris les médias des pays tiers
- Assurer la protection du secret des sources des journalistes, avec l'interdiction d'utilisation de logiciels espions contre la presse, que ce soit le fait d'États ou d'entreprises
- Abroger la directive européenne sur le secret des affaires transposée dans le droit français, qui protège les grandes entreprises, acte que les informations à valeur commerciale considérées comme secrètes doivent être protégées et permet ainsi des procédures-baillons entravant le travail de la presse et des lanceurs d'alerte

- Créer un observatoire européen de la liberté d'information dans l'Union européenne doté d'un mécanisme d'alerte, afin de surveiller les entraves au travail des journalistes (procédures-baillons, logiciels espions, violences lors de manifestations,...), les manques de transparence en matière de propriété des médias, les manquements en matière de pluralisme et de liberté éditoriale
- Engager les États membres à consacrer 1 % de l'aide publique au développement au soutien en faveur de médias indépendants et conditionner les financements européens au respect de la liberté de la presse et de l'État de droit

Refonder un service public de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour l'émancipation

MESURE-CLÉ

Mettre fin à la sélection à l'université partout en Europe en remettant en cause le processus de Bologne et en réunissant une nouvelle conférence pour l'enseignement supérieur gratuit et ouvert à tous

- Défendre un autre modèle universitaire à l'échelle européenne pour une libre circulation du savoir, des étudiants et des enseignants, quelle que soit leur origine dans le cadre d'un enseignement public, ouvert à tous et toutes, émancipateur et indépendant des pressions économiques
- S'opposer à la marchandisation du service public d'éducation et à sa privatisation ainsi qu'aux pressions des lobbies, GAFAM - Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft - et intérêts économiques sous la forme par exemple de fondations financées par des entreprises, du mécénat, de la sponsoring d'établissements, d'équipements informatiques – *hardware* et *software* – ou de diplômes
- Construire un espace international solidaire grâce à l'augmentation des bourses européennes de mobilité pour les étudiants, apprentis et alternants hors Europe. Équiper les programmes de mobilité de dispositifs d'accompagnement social. Interdire les cautions spécifiques pour étudiants étrangers en Europe
- Augmenter les budgets européens alloués à la recherche publique afin d'atteindre effectivement 3 % du PIB pour l'ensemble des investissements en recherche et les rendre pérennes pour sanctuariser et renforcer notamment le financement public de la recherche fondamentale

- Augmenter et flécher les financements européens nécessaires pour répondre aux besoins de qualification massifs liés à la planification écologique, dont la réindustrialisation (techniciens, ingénieurs, ...)
- Créer un comité d'éthique européen garant de l'indépendance de la recherche et de la liberté académique

Étendre et renforcer l'exception culturelle française

MESURE-CLÉ

Défendre l'exception culturelle française, à savoir la préservation des arts et de la culture de la prédation du marché et de ses logiques

- Travailler à la reconnaissance et l'harmonisation du travail de l'art au niveau européen en soutenant la création d'un statut européen de l'artiste et des régimes sociaux adaptés notamment pour les artistes-auteurs, lutter contre l'ubérisation dans ces métiers et conditionner les subventions d'*Europe Créative*, programme de l'Union européenne visant à soutenir les secteurs culturels et créatifs, au respect de ces statuts spécifiques de travailleur
- Généraliser la pratique artistique et les échanges culturels dès le plus jeune âge en Europe via *Europe Créative* et la mise en place d'un fonds de développement pour l'Éducation artistique et culturelle pour les citoyens européens tout au long de la vie
- Développer la liberté de création, la diversité et les échanges culturels au sein de l'Europe et avec le monde en rendant plus accessibles les financements européens, notamment ceux d'*Europe Créative*, par la simplification de leurs démarches d'obtention et le développement de dispositifs pérennes
- Introduire une conditionnalité sociale pour les projets bénéficiant de financements de l'Union dans les secteurs de la culture et de la création, par exemple *Europe créative*

Lutter contre l'exil forcé et organiser un accueil coordonné digne

« Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir. »

— Aimé Césaire *Cahier d'un retour au pays natal* —

Nous devons accueillir dignement celles et ceux qui cherchent refuge sur notre sol.

À l'encontre des politiques xénophobes menées par le gouvernement Macron, main dans la main avec l'extrême droite de Marine Le Pen et de Jordan Bardella, l'accueil et le respect des droits humains sont des principes fondamentaux de la République française. La France est le premier pays au monde à intégrer le droit d'asile dans sa Constitution, dès 1793.

En Europe, les arrivées de populations ne sont pas massives : en 2020, les réfugiés représentent 0,6 % de la population totale. Par contre, les pays les plus riches qui la composent ont souvent la responsabilité des migrations forcées de par leur implication dans la multiplication des conflits armés, la destruction des économies locales par la mondialisation et le réchauffement climatique.

Au cours des années 2010 les événements climatiques ont provoqué 2 fois plus de déplacements forcés que les conflits, selon le Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU. Il y aura jusqu'à 1 milliard de migrants climatiques dans les 30 ans, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

Avec son agence meurtrière Frontex, l'Union européenne a fait de la Méditerranée et de la Manche des cimetières à ciel ouvert. Plutôt que la politique du chiffre et la chasse aux migrants, qui ne font que créer du désordre et de la souffrance, nous porterons une politique migratoire humaine fondée sur un accueil respectueux, la répression des réseaux de passeurs et la lutte contre les causes des migrations forcées.

COMBATS

Garantir le droit d'asile sur le sol européen

Agir sur les causes des migrations forcées

MESURE-CLÉ

Agir pour la lutte contre le dérèglement climatique et créer un statut de détresse environnementale couvrant tout type de catastrophe ayant entraîné une migration forcée

- Renforcer l'aide au développement des États membres et de l'Union européenne pour atteindre l'objectif historique de 0,7 % du Revenu National Brut (RNB)
- Remplacer les accords injustes de commerce ou de pêche entre l'Union européenne et les pays en développement par des accords de partenariat durables
- Défendre au niveau européen les restructurations et les annulations des dettes qui étranglent financièrement les pays les moins avancés
- Développer les relations entre l'Union européenne et les pays du sud de la Méditerranée à travers des projets communs

Sauver des vies en mer Méditerranée

MESURE-CLÉ

Remplacer l'agence meurtrière Frontex par une agence européenne civile de sauvetage en mer et sur terre, en appui de l'agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA)

- Refuser le financement et la construction de murs et de clôtures inutiles et dangereux aux frontières de l'Union européenne
- Soutenir une politique migratoire qui prend en compte les besoins spécifiques (juridiques, médicaux, psychologiques) des femmes et des enfants, particulièrement vulnérables aux violences sexistes et sexuelles
- Stopper la militarisation mortifère des frontières, l'armement massif de Frontex et la surveillance biométrique généralisée des entrées et des sorties
- Protéger l'activité des navires humanitaires de secours et arrêter la criminalisation des ONG de sauvetage en mer
- Sanctionner les refoulements illégaux en mer et sur terre opérés par les garde-côtes de Frontex ou les autorités de certains États membres
- Organiser une Commission d'enquête sur ces pratiques et sur l'ensemble des violations des droits fondamentaux lors des procédures aux frontières de l'Union européenne
- Ouvrir des voies de migrations légales sécurisées et administrées par les autorités européennes compétentes pour permettre, chaque fois que cela est possible, que des êtres humains accèdent à l'asile sans être forcés de prendre la route et de traverser la mer au péril de leur vie
- Mettre un terme aux accords formels et informels par lesquels l'Union européenne sous-traite sa politique migratoire à des États tiers au détriment du respect des droits des migrants, comme le protocole d'accord adopté avec la Tunisie

- Suspendre le mandat de la mission d'assistance de l'Union européenne pour la gestion des frontières en Libye (EUBAM) compte tenu des exactions documentées commises par les gardes-côtes libyens
- Renforcer les coopérations policières et judiciaires pour condamner les réseaux de passeurs qui exploitent la misère des exilés

Garantir le droit d'asile sur le sol européen

MESURE-CLÉ

Garantir l'application stricte de l'ensemble des dispositifs de droit international liés à l'asile et abroger le pacte asile-immigration qui prévoit une augmentation de la rétention aux frontières, l'affaiblissement du droit d'asile et une accélération de l'externalisation de la politique migratoire

- Permettre aux personnes qui fuient les violences et les persécutions du fait de leur genre ou de leur orientation sexuelle de bénéficier du droit d'asile
- Sanctionner les États membres qui refusent d'accorder une protection à des demandeurs d'asile qui répondent aux critères du droit humanitaire
- Interdire le placement des mineurs, des familles et des personnes vulnérables en centres de rétention
- Garantir le respect de l'intérêt supérieur des enfants dans toute procédure et dans chaque étape du parcours des demandeurs d'asile
- Renégocier le régime d'asile européen commun (RAEO), notamment pour mettre fin au Règlement Dublin et à l'approche *hotspots* afin de soulager les États frontaliers et de garantir un partage équitable des responsabilités entre États membres de l'Union européenne
- Établir un mécanisme contraignant de répartition du traitement des demandes d'asile dès lors qu'un État membre fait face à un nombre plus élevé de demandes de protection internationale que ses capacités administratives ne lui permettent pas de gérer
- Garantir le droit à des procédures d'asile équitables et dignes, limiter les procédures accélérées et stopper les détentions arbitraires
- Refuser l'externalisation des frontières européennes dans des pays tiers, en particulier dans les régimes autoritaires qui violent les droits humains

Permettre l'accueil des exilés

MESURE-CLÉ

Combattre la criminalisation et les campagnes de harcèlement conduites à l'encontre des associations d'aide et des personnes solidaires avec les migrants

- Refuser les réintroductions injustifiées des contrôles aux frontières internes de l'Union européenne, garantir les droits des exilés illégalement détenus, maltraités et refoulés d'un État membre à l'autre, notamment à la frontière franco-italienne
- Prendre en compte les relations familiales, culturelles, linguistiques et professionnelles dans le cadre du mécanisme de répartition des demandes d'asile afin d'améliorer les perspectives d'intégration
- Interdire les politiques discriminatoires à l'encontre des réfugiés et faciliter leur intégration par le droit au travail, la reconnaissance des compétences et des qualifications acquises avant la migration
- Mettre en place un accès effectif des exilés aux soins physiques et mentaux ainsi qu'au soutien psychosocial
- Garantir l'accès des exilés à l'éducation, à l'apprentissage de la langue, à l'aide juridique, et plus globalement au système de protection sociale
- Construire un programme pour l'aide au retour des réfugiés qui le souhaitent lorsque la situation dans leur pays d'origine le permet

Pour la paix : refuser la vassalisation de l'Europe

« On ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre. »

Jean Jaurès

La construction européenne s'est faite sur une promesse de paix. Pourtant, en acceptant de se ranger derrière l'OTAN, l'Union européenne s'inscrit dans une stratégie étatsunienne d'escalade des tensions à travers le globe.

L'Europe de la défense n'a toujours aucune réalité en dépit de plus de vingt ans de bavardages officiels à son sujet. C'est un miroir aux alouettes, antidémocratique par définition, inefficace depuis toujours dans les très maigres segments qu'elle a voulu constituer.

Nous refusons tout alignement sur une autre puissance. Nous défendons un monde ordonné sur le droit international et la paix.

C'est parce que nous portons le non-alignement que nous pouvons à la fois condamner l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le massacre en cours à Gaza, tous deux des violations flagrantes du droit international. Nous refusons les deux poids, deux mesures qui consiste à défendre le droit international dans un cas, et à le refuser dans un autre.

En toutes circonstances, nous exigeons la mise en œuvre immédiate des décisions de la *Cour internationale de justice*, l'embargo sur les livraisons d'armes et la suspension des accords de coopération avec les pays dont l'action présente un risque de génocide établi par cette Cour.

Nous défendrons la même ostracisation pour les pays qui violent la souveraineté de leurs voisins en agressant leurs populations comme par exemple le Rwanda en République démocratique du Congo ou l'Azerbaïdjan en Arménie.

La paix est notre seule boussole.

COMBATS

- **Défendre un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza**
- **Incarner la voix de la paix en Europe**

Défendre un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza

MESURE-CLÉ

Exiger un cessez-le-feu immédiat au Proche-Orient, la création de corridors humanitaires, le retour de tous les déplacés et la fin immédiate du blocus de la bande de Gaza

- Mettre fin à la colonisation illégale en Cisjordanie, reconnaître l'État de Palestine et sa souveraineté sur l'ensemble des territoires palestiniens occupés depuis 1967, soutenir la constitution d'un unique gouvernement palestinien administrant l'ensemble des territoires palestiniens, y compris Jérusalem-Est la bande de Gaza, et intensifier tous les efforts diplomatiques pour relancer le processus de paix sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU
- Appuyer toutes les initiatives diplomatiques visant à obtenir la libération des otages détenus à Gaza par le Hamas, ainsi que la libération des prisonniers palestiniens détenus arbitrairement par le gouvernement de Netanyahu
- Suspendre l'accord d'association entre l'Union européenne et l'État d'Israël tant que perdureront l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens
- Rompre les accords de coopération avec les pays mis en cause, en accord avec les décisions de la *Cour internationale de Justice*
- Mettre en place un embargo sur les armes envoyées par les États de l'Union européenne à Israël qui sont utilisées pour massacrer le peuple gazaoui
- Sanctionner les personnes et entités dont l'action viole le droit humanitaire international et les résolutions de l'ONU sur le conflit israélo-palestinien
- Saisir la Cour pénale internationale afin qu'elle juge l'ensemble des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis durant le conflit israélo-palestinien
- Reconnaître l'État de Palestine

Défendre la paix en Ukraine

- Poursuivre le soutien à l'Ukraine et agir pour créer un cadre diplomatique permettant d'obtenir un cessez-le-feu, le retrait des troupes russes, et l'ouverture de négociations pour une paix durable
- En revenir à l'action diplomatique en Ukraine : cessez-le-feu, sécurisation des centrales nucléaires, conférence sur les frontières et la sécurité collective en Europe
- Soutenir les démarches internationales de jugement des crimes de guerre commis en Ukraine
- Aider à la reconstruction de l'Ukraine notamment à travers une annulation de la dette ukrainienne et des subventions directes plutôt que des prêts conditionnés à des réformes néolibérales
- Rétablir, une fois la paix revenue, un cadre paneuropéen stable et pérenne donnant des garanties de sécurité crédibles à l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale et facilitant les coopérations au bénéfice des populations

Porter une voix indépendante au service de la paix

MESURE-CLÉ

Refuser l'alignement de la France dans l'Union européenne sur toute autre puissance et défendre le droit international, l'inviolabilité des frontières et la paix

- Faire de l'Union européenne une interlocutrice crédible auprès des pays du Sud, une médiatrice au service de la paix et du droit international à travers une action diplomatique indépendante et non alignée
- Maintenir une action diplomatique française indépendante et refuser l'affaiblissement du réseau diplomatique français au nom du renforcement de la diplomatie européenne
- Proposer l'organisation d'une conférence sur les frontières et la sécurité collective en Europe dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour prévenir l'émergence de nouveaux conflits sur le continent européen et résoudre les conflits gelés (Transnistrie, Chypre)
- Refuser toute confrontation militaire et remise en cause unilatérale des frontières, et favoriser le règlement pacifique des différends territoriaux existants
- Suspender l'actuel protocole d'accord sur un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie entre l'Union européenne et l'Azerbaïdjan tant que les autorités azerbaïdjanaises ne garantiront pas le droit au retour en toute sécurité aux Arméniens qui le souhaitent, ainsi que leurs droits et libertés
- Relancer le processus de Minsk pour parvenir à un règlement durable du conflit du Haut-Karabakh garantissant l'autonomie des populations arméniennes et le respect de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan

Refuser de participer à une coalition militaire en Asie-Pacifique

Entre la côte des Amériques et celles de Chine et d'Inde, c'est la zone Asie-pacifique. C'est le nouveau centre du monde d'où vient 60 % de son produit intérieur brut (PIB) et où vit deux-tiers de sa population. 50 % de la surface du globe terrestre, 60 % des océans. Là vivent les trois-quarts des humains menacés par la montée des eaux qui provoquera 50 % des migrations climatiques mondiales à venir. L'Europe et la France sont impliquées notamment par la Polynésie, la Calédonie et La Réunion.

MESURE-CLÉ

Refuser de régler nos différends commerciaux avec la Chine en entrant dans l'alliance militaire que les États-Unis créent contre elle

- Refuser l'escalade à propos de Taïwan
- Soutenir la relance des cadres d'action de coopération et de paix comme la Commission de l'Océan Indien et la Communauté du Pacifique (CPS) dont le siège est en France à Nouméa

Défendre un monde ordonné et les coopérations internationales au service de l'intérêt général humain

MESURE-CLÉ

Refuser tout nouvel élargissement de l'Union européenne, notamment à l'Ukraine, tant qu'une harmonisation écologique, sociale, fiscale et des droits humains n'a pas été menée

- Relancer les initiatives internationales pour le désarmement nucléaire multilatéral et coordonné, contre la course mondiale au renforcement des capacités militaires conventionnelles
- Interdire les systèmes d'armes létaux autonomes
- Œuvrer pour un traité international de démilitarisation de l'espace, réaffirmant le principe de non-appropriation des ressources et des territoires et la régulation des activités spatiales humaines
- Faire aboutir l'adoption d'un traité international juridiquement contraignant pour réglementer, dans le cadre du droit international des droits de l'homme, les activités des sociétés transnationales et autres entreprises
- Proposer l'adoption d'un traité international de lutte contre la concurrence fiscale et pour une imposition minimale des grandes fortunes et des multinationales
- Offrir un cadre institutionnel stable afin de permettre le renforcement des coopérations au-delà de l'Union européenne avec l'ensemble des États européens, notamment les pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie)
- Relancer les politiques de coopération avec les pays de la Méditerranée occidentale autour de projets d'intérêt commun comme la préservation de l'environnement, la réponse aux catastrophes naturelles, et les échanges culturels et éducatifs

Étendre les protections du droit international aux biens communs planétaires

MESURE-CLÉ

Porter au niveau international la reconnaissance de l'éco-cide

- Soutenir dans le cadre de l'ONU l'élaboration d'instruments internationaux de protection et de régulation de l'accès et de la gestion des biens publics mondiaux : pôles, haute mer, atmosphère, espace extra-atmosphérique, biomes, cyberspace, intelligence artificielle
- Soutenir la création d'un tribunal international de justice climatique et environnementale
- Refuser la brevetabilité et la marchandisation du vivant et des éléments nécessaires à sa survie (air et eau notamment)
- Faire de la question de l'eau, de sa protection et de son accès pour tous un enjeu prioritaire de la politique internationale et de coopération de la France
- Soutenir activement les négociations en cours d'un traité international de lutte contre les plastiques
- Élargir le dispositif de la licence d'office et lever les brevets sur les vaccins et autres moyens médicaux de lutte contre les pandémies

Assurer notre autonomie géopolitique et militaire

MESURE-CLÉ

Refuser une Europe de la défense arrimée à l'OTAN car elle ne serait qu'une extension des intérêts géopolitiques des États-Unis et un débouché contraint supplémentaire pour son industrie de l'armement

- Pérenniser la clause de défense mutuelle entre les États membres de l'Union européenne (article 42, paragraphe 7 du TUE) comme fondement et cadre de la mise en œuvre de la défense collective de l'Union européenne plutôt que celui de l'OTAN
- Faire vivre activement le siège de la France au Conseil de sécurité de l'ONU. Renforcer la coordination des positions européennes au sein de l'ONU
- Conserver l'unanimité au Conseil pour les questions de politique étrangère et de défense et passer à la majorité qualifiée uniquement sur les sanctions ciblées contre les personnes responsables de violations des droits humains afin de ne pas être prisonnier du chantage au veto d'autocrates comme Orbán refusant de respecter les règles européennes sur l'État de droit
- Maintenir le caractère national de la dissuasion nucléaire française

Préserver nos capacités indépendantes de défense et sécurité

MESURE-CLÉ

Maintenir l'unanimité sur les questions d'interventions militaires et d'envoi de troupes, qui relèvent de la souveraineté des États

- Rejeter les références à la coopération avec l'OTAN dans la « boussole stratégique » de la politique de sécurité et de défense européenne et dans les actes/lois d'acquisitions conjointes ou production d'armes (EDIRPA, ASAP)
- Mettre en place un protectionnisme industriel militaire dans les programmes financés ou accompagnés par l'Union européenne, en harmonisant les normes et règles communes, afin de garantir des débouchés européens internes et cesser de dépendre d'exportations à des régimes ne respectant pas le droit international
- Faciliter la coordination des États européens, au cas par cas, pour des missions militaires conjointes dans le cadre d'interventions effectuées dans le cadre de l'ONU
- Prioriser les coopérations stratégiques de la France avec les pays européens ayant des centres et des aires d'intérêt communs, en particulier au service de la paix dans le bassin méditerranéen, ou bien aux projets augmentant notre autonomie stratégique

Nouvelles frontières de l'humanité

« Les larmes de nos souverains ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée. » Cette phrase de Richelieu porte toujours. (...) La mer est pourtant le nouvel horizon de l'humanité. Elle est aussi un bien commun essentiel, gravement menacé. Et la France ? Son devoir est fixé par son rang. C'est une opportunité fantastique pour notre peuple dans le siècle qui commence. La mer a le goût du futur pour les Français. »

Jean-Luc Mélenchon « La France, puissance maritime qui s'ignore »,
Revue internationale et stratégique, 2014, n°95

Nous avons à construire de nouveaux horizons de progrès écologique pour protéger les biens communs de l'humanité et nous porter aux nouvelles frontières que sont les mers et le virtuel.

La révolution numérique tout d'abord est une chance immense pour l'humanité. Elle peut permettre un développement humain, scientifique et démocratique inédit. Pourtant les politiques européennes actuelles laissent les géants du numérique prospérer grâce à l'accumulation et au commerce des données personnelles. Nous reprendrons le contrôle. Le progrès technique ne peut se faire sans être au service du progrès humain.

Il doit en être de même pour l'espace. L'aventure spatiale de l'humanité est captée par les marchands et les grandes puissances. Notre politique spatiale doit être souveraine et autonome.

Enfin, les océans sont en danger. En tant que première puissance maritime mondiale, l'Union européenne porte une responsabilité immense. Le peuple humain se définit par sa dépendance absolue aux mers et aux océans. Ce sont les 70 % de la planète recouverts d'eau qui permettent la survie de l'humanité.

Protéger les mers et océans

MESURE-CLÉ

Créer un véritable réseau connecté d'aires marines protégées en Europe, dédiées exclusivement à la conservation et à la restauration de la biodiversité

- Réorienter les financements européens et les quotas de pêche pour une pêche artisanale, durable et créatrice d'emplois
- Interdire les subventions à la pêche industrielle et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite
- Appliquer effectivement l'interdiction de la pêche électrique, interdire le chalutage des fonds marins et les techniques industrielles dévastatrices comme la senne démersale, et interdire tout commerce d'aïlerons
- Exiger une réduction de la vitesse des navires et interdire le trafic maritime dans les aires maritimes protégées et leurs abords
- Exécuter des plans de gestion des ressources halieutiques fondés sur des données scientifiques, avec pour objectif de les rétablir
- Réserver les 12 milles de la zone côtière de l'Union européenne aux navires de moins de 12 mètres afin de limiter l'impact de la pêche industrielle
- Imposer un socle social, fiscal et de sécurité renforcé et harmonisé selon les clauses de la nation la plus favorisée et de non-régression sociale afin de combattre les pavillons de complaisance européen et réserver le cabotage intra communautaire aux navires battant pavillons d'État européens de premier registre qui est le seul impliquant le respect du code des transports et du code des douanes
- Défendre une exploitation durable des ressources marines, porter l'exigence d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins sur les océans et soutenir la ratification du traité sur la Haute mer par tous les pays de l'Union européenne et son renforcement

- Exiger le remplacement des accords de pêche passés entre l'Union européenne et les pays tiers par des accords de partenariat favorisant la pêche artisanale locale et impliquant réellement la société civile
- Protéger le bien-être des poissons d'élevage pendant l'élevage, le transport et l'abattage, réglementer l'abattage, améliorer le bien-être des espèces ciblées lors de la pêche sauvage et interdire l'élevage de poulpes
- Soutenir une aquaculture écologique par la diminution de notre demande de poissons carnivores d'élevage et le refus de la création de fermes aquacoles géantes et hyper-intensives
- Développer l'algoculture à destination de la consommation humaine
- Accompagner les pêcheurs pour trouver des solutions afin d'éviter les prises accidentelles et consacrer une partie du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) à l'indemnisation des pêcheurs concernés par les nécessaires fermetures spatio-temporelles dans l'Union européenne
- Faire du bien-être animal une partie intégrante de la politique commune de la pêche
- Interdire la pêche au vif, ainsi que l'élevage et la vente d'animaux utilisés pour pratiquer cette pêche au sein de l'Union européenne
- Lancer un programme européen de dépollution des mers et océans (récupérations des déchets plastiques, équipements des littoraux en stations d'épuration, etc.)
- Renforcer les normes et les contrôles en Europe sur les activités industrielles et agricoles à fort potentiel de pollution marine
- Accélérer l'électrification des ports de l'Union européenne et imposer le recours à l'alimentation électrique à quai pour les navires
- Réserver les financements publics aux propulsions décarbonées et les éteindre pour les énergies carbonées (y compris GNL ou biocarburants)

- Obliger les navires à une propulsion hybride vélique à compter de 2035 pour les navires neufs
- Soutenir le développement d'une filière de déconstruction navale en Europe
- Interdire les forages pétroliers et gaziens en Méditerranée
- Financer un programme d'intervention et d'inspection écologique des fonds sous-marins en Méditerranée
- Harmoniser les normes de protection de la Méditerranée avec le mieux disant des autres rivages européens

Reprendre le contrôle sur les multinationales du numérique

MESURE-CLÉ

Inscrire la neutralité du net, c'est-à-dire l'accès égal de chacun et l'égalité de traitement, dans la *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*

- Renforcer les dispositions des règlements sur les services numériques pour mieux encadrer l'activité des GAFAM et garantir la protection des citoyens
- Refuser tout accord d'exfiltration de données personnelles et stratégiques en dehors de l'espace français et de l'Union européenne
- Investir dans la recherche publique, notamment sur les nouvelles technologies, et développer les coopérations entre universités et centres de recherches européens en sortant de la logique des partenariats publics privés
- Réformer le système mondial des droits de propriété intellectuelle pour soutenir le transfert des nouvelles technologies écologiquement durables
- Planifier une politique ambitieuse de câbles internet sous-marins transcontinentaux alternatifs à ceux transitant pour le Royaume-Uni et les États-Unis et concurrençant la progression des câbles tirés par les grandes multinationales du numérique
- Planifier une politique ambitieuse de super-calculateurs et de relocalisation des infrastructures numériques (nœuds internet, data centers) davantage décentralisée sur le territoire européen
- Lutter contre l'introduction de brevets dans l'industrie logicielle qui sont un outil de domination pour les grandes entreprises au détriment de l'autonomie et de la capacité d'innovation des PME
- Soutenir une planification numérique axée sur les secteurs du logiciel libre

- Développer une politique de modération des contenus en ligne alternative et inclusive, transparente dans ses algorithmes et respectueuse des travailleurs des plateformes de microtravail (modération en ligne, assistance des intelligences artificielles) avec une rémunération décente
- Inciter les États-membres à faire passer les « coffres à butin » payants (ou *loot box* payantes) dans la juridiction des régulateurs de jeux d'argent
- Investir dans une planification écologique du numérique : favoriser le codage vert et le low tech, instaurer des critères techniques et environnementaux permettant aux utilisateurs d'opérer des choix éclairés de services de stockage en ligne

Affirmer le progrès technique et la découverte spatiale comme étant au service de l'intérêt général

MESURE-CLÉ

Conserver une prise de décision humaine en toute circonstance dans les entreprises et les services publics qui utilisent l'intelligence artificielle (IA)

- Renforcer la réglementation sur l'intelligence artificielle, en interdisant les identifications biométriques et les technologies répressives, en introduisant des principes de précaution environnementaux et éthiques avec une autorité européenne dédiée, tout en favorisant le développement des IA européennes et des bases de données ouvertes pour leur entraînement
- Imposer des règles contre les biais discriminatoires des intelligences artificielles, notamment sur la qualité des ensembles de données d'entraînement et les procédures d'essai pour la détection et la correction des préjugés ; Assurer un suivi constant en ce qui concerne le respect de la législation existante en matière d'égalité tout au long du cycle de vie de l'intelligence artificielle
- Encadrer l'usage de l'intelligence artificielle dans les secteurs culturels et créatifs notamment par la transparence des algorithmes utilisés dans ces domaines et la création de statuts juridiques spécifiques pour les oeuvres créées par IA ou ayant eu recours à cette dernière
- Rompre avec la privatisation des ressources spatiales et plus globalement la marchandisation de l'exploration, accélérées notamment par le retour sur la Lune, auquel de nombreux membres de l'Union européenne participent via les Accords Artemis portés par les États-Unis, mais aussi par l'intensification des usages en orbite basse terrestre (déploiement des méga-constellations). L'exploration de l'espace doit être mise au service de l'intérêt général humain et de la connaissance
- Garantir l'accès indépendant de la France à l'espace en réussissant le programme Ariane 6

Lexique

- **Conseil européen** : la réunion des chefs d'États européens
- **Conseil de l'Union européenne** : la réunion des ministres de chaque État membre en fonction du sujet traité
- **Commission européenne** : l'exécutif européen qui propose et met en œuvre les politiques communautaires
- **Parlement européen** : assemblée parlementaire qui représente les citoyens européens, il y a 81 députés français élus lors des élections européennes
- **Règle de l'unanimité** : tous les États membres doivent être d'accord pour que le texte soit adopté
- **Règle de la majorité qualifiée** : 55 % des États, représentant au moins 65 % de la population, doivent être d'accord pour que le texte soit adopté
- **Minorité de blocage** : des États, représentant 35 % de la population européenne, peuvent bloquer l'adoption d'un texte
- **Règle des 3 %** : critère budgétaire qui exige des États membres de maintenir leur déficit public en dessous de 3 % du PIB
- **Charte européenne des droits fondamentaux** : texte juridique contraignant pour l'ensemble des États membres posant les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité comme fondement de l'Union européenne
- **Politique agricole commune (PAC)** : politique communautaire de développement de l'agriculture européenne et de soutien aux agriculteurs des États membres
- **Conférence sur l'avenir de l'Europe** : consultation des citoyens européens sur les objectifs, les politiques et les institutions de l'Union européenne
- **Régions ultrapériphériques (RUP)** : statut qui s'applique à neuf territoires ultramarins appartenant à trois États membres de l'Union européenne : la France (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion et Saint-Martin), l'Espagne (îles Canaries) et le Portugal (Açores et Madère)
- **Pays et Territoires d'outre-mer (PTOM)** : statut qui concerne 13 pays et territoires liés constitutionnellement à un État membre de l'Union européenne mais ne faisant pas partie du territoire de l'Union Européenne : France (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna, Saint-Barthélemy), Danemark (Groenland), Pays-Bas (Aruba et Antilles néerlandaises)